L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 36 Saint-Boniface, le vendredi 14 décembre 1984



Près de 3 000 enfants ont participé aux ateliers du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain.

Noël

Dans la campagne!

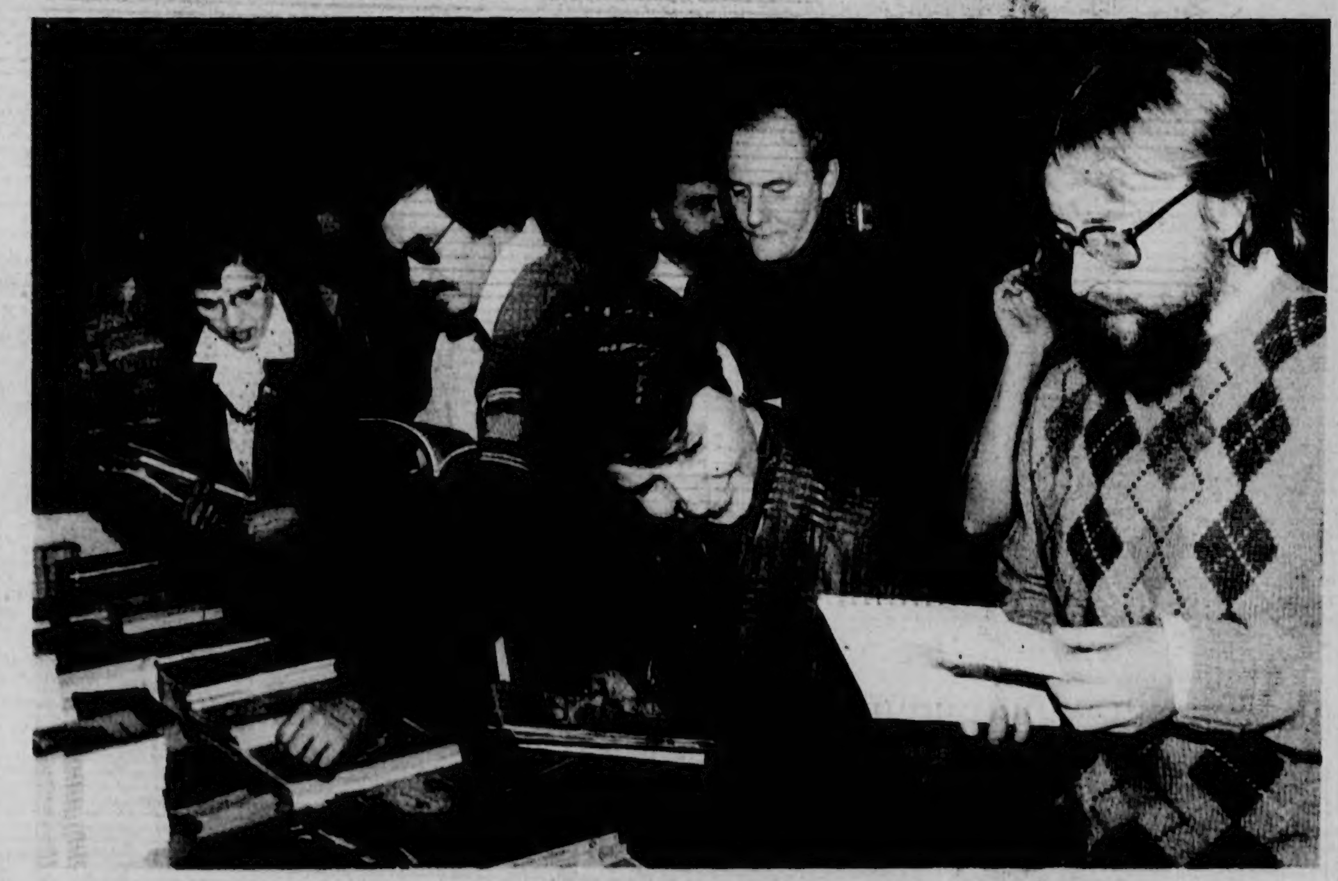
La LIBERTÉ présente, dans une section spéciale, les **maisons d'affaires** de la campagne manitobaine.

Des idées pour le magasinage de **Noël** des derniers jours...

L'accent

Votre rendez-vous culturel

- *La Guignolée canayenne*
- *Du théâtre bilingue*
- *Un film italien*



Environ 200 personnes ont célébré le 10e anniversaire de la première maison d'édition franco-manitobaine.

Les résultats du Coup de pouce

Bilan provisoire du 9e Coup de pouce, en date du 11 décembre: 2 365 abonné(e)s ont contribué 53 504$ (590 ont versé 30$ ou plus). La moyenne: 22,62$.

Le 11 décembre 1983, la situation se présentait ainsi: 2 943 personnes avaient envoyé un total de 55 142$.

Rappelons que le 8e Coup de pouce a été marqué par une campagne téléphonique: plus de 7 000 abonné(e)s avaient été rejoints. Finalement, le Coup de pouce 83 s'est élevé à 59 000$ (3 115 contributions).

Voici les abonné(e)s de soutien:

Réal et Eva Bérard
Mme Marie Bosc
Louis et Lucille Druwé
Pierre et Marcelle Gaudry
M. Charles Guénette
Institut Collégial de St-Jean-Baptiste
Mme Yvette Jamault
M. Louis Lalonde
Hervé et Germaine Marion
M. Germain Perron
Maurice et Patricia Regnier
M. Armand St-Hilaire
M. et Mme A. Vodon
Soeur Cécile Péloquin
Association des étudiants du CUSB
Guy et Eveline Bérubé
Mme Yvette Boisvert
Mme Lucie Papineau-Carlson
M. Denis Chouinard
M. Guy Deremiens
Mme Marie-Hélène Dunn
Lionel et Julie Ferré
Vital et Julien Hébert
Gérard et Gemma Lagacé
M. André LeGras
M. Laurent Paquette
Mme Lorraine Pinnock
Albert et Germaine Roy
M. Roland Saurette
M. Armand Vielfaure
M. Henri M. Bohémier
Terry Borys
M. Noël Cyr
Gérard et Cécile Gagnon
M. Grégoire Jeanson
M. Arthur Laroche
Georges et Lucille Moreau
Sisters of the Cross of St-Andrew
AHRC Service
M. Rosaire Tremblay
Mme Joséphine Dechambault
M. Charles Fillion
Mme Odile King
Mme Marie L Mercier
M. Gilles Ouellet
Mme Jeannette Sabourin
Alan et Diane Toupin
M. Honoré Brulé
M. Théophile A Dubois
Léa et André Fréchette
M. Alphonse Gentes
Gabriel et Francyne Lemoine
M. Raoul Poirier
Léo et Diane Robert
M. Denis Verrier
M. Marius Labossière
Yvon et Elaine Arpin
M. Jacques Savoy
Simone et Jules Champagne
Mme Yvette Fluet-Gagnon
M. Maurice Gauthier
Mme Aline Hoffman
Soeur Marie Aimée Jamault
M. Victor Joubert
M. Omer Marcoux
M. Maurice Péloquin
Mme Gisèle Rahill
M. Emile Roy
M. Albert Vermette
Mme Jeannine Zluchowaski
Soeur Annette Péloquin
M. Roland Beaudoin
M. Claude Blanchette
M. Roméo Campeau
S.Y. Carroll
Mme Louisa Delorme
Roger et Roselyne Duclos
Mme Ginette Dupasquier
M. Arthur Gagnon
Maurice et Antoinia Labelle
Edmée "Yves" Lambert
Adrien et Patricia Mangin
M. Gérald Perreault
Mme Laurette Roy
M. Charles Roy
Doris et François Talbot
Jean et Danielle Bélec
Mme Lorraine Dumont-Boothe
Mme Céline Catellier
Mme Lucille Findish
M. Manuel Jarrin
M. Philippe Laramée
M. Alfred Laurencelle
Oblates de Ile-des-Chênes
Mme Blanche Souque
M. Arthur Tellier
M. Abel Bonneteau
M. Jacques Desorcy
M. Gilles Gagnon
Mme Thérèse Marchand
M. Arthur Patenaude
M. Gérard Régnier
M. Anthony J. Smith
Mme Lorraine Tremblay
M. Paul Cénérini
M. Origène Fillion
M. Aurèle Gagnon
M. Léon Jolicoeur
Georges et Muriel Picton
Marc et Eveline Préfontaine
Paul et Marie St-Vincent
Mme A. Gratton
M. et Mme Lionel Brisson (Langevin)
M. et Mme Marchesseault

Les commissaires ne jouent pas de jeux, selon Gabriel Girard

St-Boniface subira un autre remaniement

Encore! disent certains parents, un remaniement dans la division scolaire de Saint-Boniface. Les écoles anglaises se vident alors que les programmes d'immersion continuent à demander des places supplémentaires. Howden, Belliveau et Taché, l'élémentaire française, sont pleines à craquer. Les comités de parents des écoles françaises sont inquiets...

Une lettre datée du 21 novembre a été envoyée à tous les quinze comités de parents de la division scolaire. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour donner leur avis.



Laurent Roy: la commission scolaire voudrait-elle fondre au secondaire immersion et français?

Le directeur adjoint de Saint-Boniface, Roger Miller, a expliqué que le statu quo pour les trois écoles "ne peut pas aller plus loin que septembre."

La lettre invite les parents à "donner aux commissaires les critères les plus importants pour déterminer quels niveaux et comment les écoles seront remaniés, selon Roger Miller. Le conseil scolaire va procéder à des consultations en janvier, développer des alternatives et les faire parvenir aux comités de parents."

Le Collège Louis-Riel?

En février, a précisé l'administrateur, les commissaires étudieront les alternatives et des décisions seront prises en mars pour que l'implantation soit réalisée en septembre.

Mais les comités de parents des trois écoles françaises, Taché, Louis-Riel et Lacerte, se sentent pressés. Le président du comité de Louis-Riel, Laurent Roy, est inquiet de la survie du programme français dans la division.

"Dans les grandes lignes, on veut garder nos programmes tels quels. Politique ou non, il me semble qu'il y aurait des solutions qui n'affecteraient pas les programmes. Il faut regarder d'abord aux avantages pédagogiques pour les étudiants."

"Quand tu considères un remaniement d'écoles, il faut tenir compte de l'aspect physique des installations. Les gymnases, les salles de laboratoire et les cours de récréation ne sont pas les mêmes pour tous les niveaux."

Saint-Boniface # 4

Tableau comparatif des inscriptions par programme

Programme	1984	(%)	1989	(%)
Anglais	3 918	(61 %)	2 750	(48 %)
Français	1 532	(24 %)	1 543	(27 %)
Immersion	981	(15 %)	1 466	(25 %)
Total	**6 431**	**(100 %)**	**5 759**	**(100 %)**

Me Roy a expliqué que 16 alternatives au statu quo ont été présentées. L'une d'elles serait de fermer l'école Belliveau et d'intégrer le 7 à 11 d'immersion au programme français de Louis-Riel, tandis que le 7 à 8 anglophone de Belliveau serait reçu par Windsor Park Collegiate.

L'école Taché?

"Les gens de l'immersion veulent une école autonome et nous aussi, le programme français, on veut garder notre école à programme. Nous allons rencontrer les comités de parents des écoles d'immersion et faire front commun avec eux. Nous n'avons pas de place pour deux programmes et deux administrations à Louis-Riel."

Et puis, a expliqué le président, les projections favorisent le maintien des écoles à programme. En 1989 ***(voir tableau)***, les groupes de français et d'immersion représenteront plus de la moitié des inscriptions dans la division. Pour le moment, les écoles anglaises regroupent 61 pour cent de la population étudiante de Saint-Boniface. La division perdra quelque 700 élèves dans les prochaines cinq années.

L'école Marion?

Le gros problème pour les francophones reste l'école Taché. 280 élèves se battent pour les 230 places. Une solution: envoyer les 7 et 8e années de Taché à Louis-Riel. Solution temporaire, soutient Laurent Roy, puisque le collège secondaire, avec une capacité de 600 places, contient déjà 450 étudiants.

Car les inscriptions à Taché doivent continuer à monter. Bientôt, il faudra envoyer aussi la 6e année à Louis-Riel. Démarche inacceptable, selon le président des parents. Le secondaire n'est pas construit en fonction des besoins des jeunes de l'élémentaire.

Alors que faire avec Taché? Les parents pensent à un échange avec l'école Marion, rue Des Meurons, où loge le programme anglais du vieux Saint-Boniface. Marion a une capacité de 400 places, 231 élèves y étaient inscrits en septembre dernier. En 1989, il n'y en aura que 180, disent les projections.



Gabriel Girard: la commission scolaire veut connaître les priorités des parents.

"Il paraît qu'on ne veut pas envisager cette solution pour des raisons politiques," a dit Me Roy.

Mais le commissaire Gabriel Girard est clair sur ce point: "Aucun commissaire ne s'est prononcé. On veut que les parents nous disent ce qui les préoccupent."

"Si les parents nous signalent l'importance de garder les écoles à programme, je suis certain que la commission scolaire va en tenir compte, a expliqué M. Girard. Ça donne plus d'importance et de crédibilité à ces programmes. Mais on ne garantit rien à ce moment-ci."

Le commissaire a reconnu l'importance croissante des écoles à programmes et les hausses projetées dans l'immersion. "Mais il faut respecter le droit des minorités. On n'oubliera pas les autres. La commission scolaire veut travailler pour la meilleure solution possible. Elle ne joue pas de jeux."

Jean-Pierre DUBÉ

La "cause Robin" n'existe plus par "manque de support de la communauté"

C'est décidé: un juge n'a pas besoin de comprendre le français. L'interprète suffit

La majorité des juges de la Cour d'appel du Manitoba avait décidé voilà deux mois qu'un juge pouvait conduire un procès en français sans nécessairement comprendre la langue, grâce aux services d'un interprète. Il faudra vivre avec cette décision. Car elle ne sera pas portée en appel.

L'affaire commence avec un litige entre Gilbert Robin, un ancien concierge en chef du Collège universitaire de Saint-Boniface et ses ex-employeurs. Mais elle se complique quand Gilbert Robin demande un procès en français. Le procès est confié à Ben Hewak, qui a besoin des services d'un interprète.

Or, les avocats de Gilbert Robin, Renald Guay et Rémi Smith, ne sont pas d'accord. Appuyés par l'expert constitutionnel Jos Magnet, ils affirment en effet que la loi exige des juges bilingues. Sinon, explique Me Guay "le juge délègue son pouvoir d'interprétation au traducteur".

Ben Hewak, du Banc de la reine, estime, au contraire, qu'il peut entendre la cause. Dans un jugement majoritaire, la Cour d'appel, à la mi-octobre, lui donne raison. Seul le juge en chef, Alfred Monnin, ne partage pas l'avis de ses collègues. Il estime que le juge devrait pouvoir comprendre **lui-même** ce que les personnes ont à dire en français, sans dépendre des traductions d'un interprète.

Suite au jugement majoritaire de la Cour d'appel, Renald Guay lance: "du point de vue juridique, c'est impensable de ne pas aller en appel. Car sinon cette décision deviendrait la loi."

L'impensable est arrivé. Gilbert Robin disposait de 60 jours pour interjeter appel devant la Cour suprême du Canada. Il a choisi de s'abstenir. Ainsi il saura d'ici environ six mois si oui ou non le Collège lui doit de l'argent. Un appel devant la Cour suprême aurait reporté cette échéance à plusieurs années.

"Il y a la question des finances, c'est toujours important. Toutefois, j'étais prêt à poursuivre. Seulement, je ne sentais pas le support de la communauté", explique-t-il.

Me Guay ajoute: "Le grand problème n'est pas le manque d'appui financier. On était prêt à continuer, même pour rien. Le problème, qu'on ne peut pas résoudre, c'est le manque de soutien moral de la communauté".

Me Smith continue: "Cela aurait été psychologiquement important que la SFM intervienne lorsque le cas est passé devant la Cour d'appel. Son absence a été remarquée. Si la SFM n'intervient pas, comment les gens peuvent-ils comprendre l'importance de la cause?".

"Ça me surprend beaucoup"

Réaction de Gilberte Proteau, présidente de la SFM: "Je ne voyais pas la nécessité d'intervenir, parce que la cause était déjà représentée par des avocats franco-manitobains. Les arguments qu'on aurait pu amener auraient été exactement les mêmes et n'auraient jeté aucune nouvelle lumière".

Gilberte Proteau souligne, de plus, que "C'est bien sûr, la SFM a donné son appui moral à la cause." En fait, poursuit la présidente, "Ca me surprends beaucoup que la décision ne soit pas portée en appel. Car je sais que le Secrétariat d'État maintient son programme de contestations judiciaires et j'ai su que le cas Robin avait été financièrement approuvé".

"On a obtenu en août, sous l'ancien gouvernement, une entente de principe du Secrétariat d'État pour financer la cause, rappelle Me Guay. Mais on ne sait pas si cette approbation sera respectée." Me Smith renchérit: "Nous ne pouvons pas payer nos comptes avec des promesses"

Notons que la décision de la Cour d'appel est valable pour tous les tribunaux, y compris les quelque 160 tribunaux administratifs de la province (comme le *Public Utilities Board)* ou le *Licences Suspension Appeal Board,* par exemple).

"Je pense que le principe défendu n'a pas été saisi et compris par la plupart des gens. D'ailleurs, bien des avocats francophones n'ont pas saisi non plus l'importance de la cause" déclare Me Guay.

Puisque la "cause Robin" n'existe plus, il ne reste plus maintenant au juge Ben Hewak qu'à trancher, avec l'aide de son interprète, le litige entre Gilbert Robin et le Collège universitaire de Saint-Boniface. Vraisemblablement d'ici quatre à six mois.

Bernard BOCQUEL



Me Renald Guay et Me Rémi Smith. Psychologiquement important.

Marc Monnin président de l'Institut

L'Institut Joseph Dubuc, suite à la démission de Me Renald Guay, a un nouveau président: Me Marc Monnin.

Me Guy Jourdain ayant aussi démissionné du comité suite à sa nomination au poste de directeur général, on retrouve maintenant Me Roger Lafrenière à la vice-présidence, Me Léo Teillet au poste de trésorier et Alain Gautron au poste de secrétaire.

Par ailleurs, Me Philippe Bentz, traducteur juridique au gouvernement provincial, a été élu au conseil d'administration et occupe le siège réservé à un Manitobain qui travaille dans le domaine juridique sans être membre de la Société du Barreau.

L'Institut est un organisme sans but lucratif récemment fondé pour favoriser la présence réelle du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba.



EN ATTENDANT LA RÉFORME

La peur des politiciens

Andy Anstett croit que la transformation du système d'évaluation foncière ne fera pas monter sa cote de popularité. Il a sans doute raison.

Alors le ministre des affaires municipales a décidé de procéder avec prudence avec une réforme qui pourrait durer quatre ou cinq années.

Le problème, c'est en attendant!



Andy Anstett: la réforme n'est réalisable que si le système est informatisé.

En atendant, la Cour de révision de la ville de Winnipeg et la Commission municipale provinciale sont occupées à entendre des appels à n'en plus finir. Car il y a des mécontents, entre autres les propriétaires du côté nord de l'avenue du Portage.

En effet, quelque 60 propriétaires de ce quartier ont demandé une baisse de 70 pour cent de leur valeur foncière.

La Cour de révision a donc demandé à la ville de tenir une réévaluation partielle des terrains non-résidentiels du centre-ville.

Mais Winnipeg a contesté l'ordre de la Cour devant la Commission municipale provinciale. Le Conseil de ville veut que la Commission ordonne une réévaluation complète pour 1986. C'est sa responsabilité, dit l'hôtel de ville.

Un dossier préparé par Jean-Pierre Dubé

Le maire de Winnipeg est inquiet. La réforme du ministère des affaires municipales prévoit une part plus importante du fardeau fiscal imposée aux propriétaires des banlieues. Il y aura d'autres mécontents!

Bill Norrie ne veut donc pas assumer, politiquement, la révision. À moins que la province ne subventionne une partie de la hausse...



en page 10

Au Manitoba, c'est la question la plus complexe et explosive de l'heure

Saviez-vous que 92 pour cent des conseillers municipaux de la province sont persuadés que vous, le contribuable, ne comprenez pas le système d'évaluation qui sert à calculer votre part des taxes foncières?

Mais avant de traiter vos élus de tous les noms, examinez la facture que vous venez de recevoir par la poste (et que votre banque ou caisse pop a déjà payée). Et vous constaterez qu'ils ont peut-être raison!

Car le système d'estimation foncière actuel *(proprety assessment structure)* ne tient plus debout. Créé en 1871, il a été rafistolé et chambardé à toutes les quelques années. Si bien qu'en 1979 le gouvernement conservateur a décidé que le système ne pouvait tolérer un autre lifting. Il fallait repenser le tout.

La province a nommé une commission, dirigée apr l'ancien premier ministre Walter Weir, pour réviser l'ensemble du système d'évaluation. Le rapport MARC *(Manitoba Assessment Review Commission)*, 170 recommandations et 365 pages, a été complété en 1982, après deux années d'audiences publiques et de rencontres avec les municipalités.

"C'est la question politique la plus complexe et la plus explosive à l'heure actuelle dans la province," a déclaré le ministre des affaires municipales, Andy Anstett, qui a maintenent l'habitude des controverses, suite à son expérience dans le débat constitutionnel de l'an dernier.

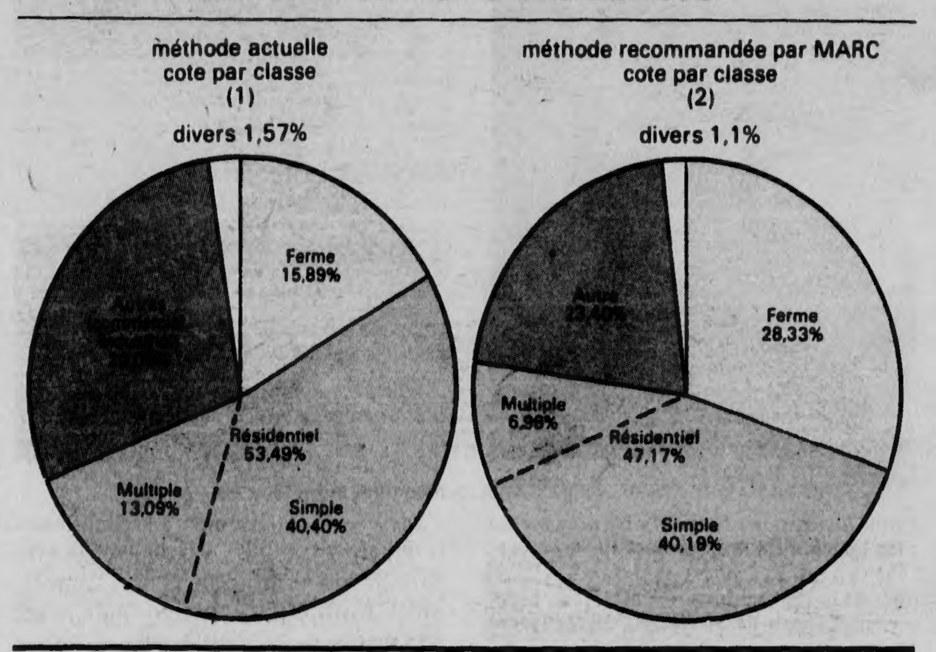
"Les réformes qui s'en viennent vont affecter tous les propriétaires fonciers de la province, a annoncé le ministre. Le problème est que la population n'a pas une conscience très claire du fonctionnement du système d'évaluation foncière."

Par exemple, la valeur imposable des propriétés, indiquée sur les factures municipales, ne correspond à plus rien. Ou presque. Pour les fins de l'impôt, la majorité des propriétés sont évaluées en fonction de leur valeur établie aux environs de 1950. Et il n'y aurait pas de problème si tous les immeubles étaient évalués selon la même base.

Mais il y a eu quelques nouvelles propriétés de créées depuis 1957! Au fait, des milliers, dont l'évaluation foncière a été effectuée à partir de critères différents, selon l'année. Il en est résulté un nombre d'iniquités absolument incontrôlables.

Aussi, les estimateurs *(assessors)* sont trop peu nombreux **(voir le reportage sur la situation à Winnipeg)**. "Alors que la ville devrait, selon la loi, réévaluer toutes les propriétés tous les trois ans, elle ne l'a jamais fait, affirme Andy Anstett. Le système n'est plus administrable."

Les problèmes d'équité sont les suivants à Winnipeg: "Les résidences dans les banlieues ont une quote-part plus basse que celle des résidences du centre-ville. Les immeubles à appartements sont surtaxés par rapport aux autres propriétés; les terres et les commerces dans les vieux quartiers sont surestimés, tandis que les centres d'achat dans les quartiers périphériques sont sous-évalués."



Des iniquités nombreuses

Et dans les municipalités rurales? Pour des raisons qui sont vieilles comme le système, les bâtisses de ferme (incluant les résidences) ne sont pas imposables. C'est le terrain qui constitue une part importante de l'assiette de l'impôt.

Prenons par exemple deux fermes voisines, l'une se consacrant à l'élevage, l'autre à la production de récoltes.

"Les deux opérations peuvent avoir les mêmes niveaux de revenus et dépenses, a souligné M. Anstett. Mais l'agriculteur va payer, par exemple, 4 500$ de taxes foncières puisqu'il a beaucoup de terrain, tandis que l'éleveur payera moins de 100$ parce que ces bâtiments sont exempts."

Une hausse de 400%

Ainsi, le rapport MARC recommande la fin des exemptions pour les bâtisses de ferme. Une autre commission d'enquête, la commission Nicholls sur le financement de l'éducation, a recommandé en 1983 la même mesure. Si les recommandations sont suivies, certains fermiers peuvent s'attendre à une augmentation vertigineuse de leur cote, pouvant atteindre 400 pour cent.

Mais rien ne se fera du jour au lendemain, a promis Andy Anstett. Il est question de réviser article par article la loi sur l'estimation, sur une période de plusieurs années. Entre autres mesures, on veut changer le nombre de classes et sous-classes de taxation. On en compte sept présentement au Manitoba. L'Ontario, par exemple, en aurait pas loin de mille.

Le rapport Weir insiste sur la mise sur pied d'une structure pouvant être comprise et évaluée par les contribuables, sur l'importace de l'uniformité du processus d'évaluation partout dans la province et sur un partage équitable de l'assiette fiscale entre les classes de propriété.

Ces objectifs, selon le rapport, ne sont réalisables que si le système est informatisé. Car il faut qu'un nouveau système tienne compte, d'année en année, des variations dans les valeurs immobilières. Les services de la capitale et de la province seront enfin combinés. Déjà quatre postes ont été créés pour développer l'aspect informatique.

"Les changements seront graduels, nous voulons prendre notre temps, a dit le ministre des affaires municipales. Nous voulons d'abord analyser l'impact des changements proposés."

Comment fonctionne le système?

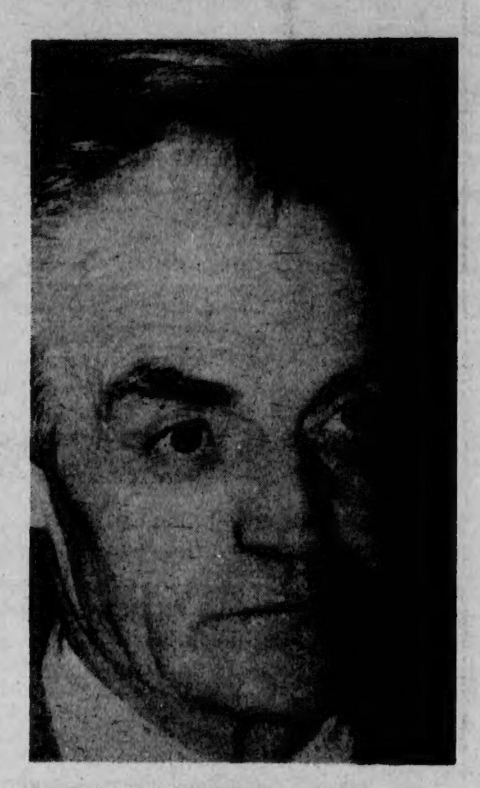
Si on vous disait que votre maison a été évaluée, pour les fins de l'impôt, à 40 pour cent de sa valeur de remplacement en 1967 et que cela correspond à 16 pour cent de sa valeur en 1984, vous trouverez normal de ne pas vous intéresser au système d'estimation de la propriété!

En effet, le système ne fait de sens que pour les estimateurs et les secrétaires de municipalité. Notamment à Winnipeg, les estimateurs sont inquiets: c'est difficile d'expliquer la structure, surtout à un payeur d'impôt qui n'a pas d'avance confiance au système (**voir l'entrevue avec un fonctionnaire de Winnipeg**). Ce type de personne existe!

Le secrétaire de la municipalié rurale de Taché (**Lorette et les environs**), Emile Laurin, a expliqué: "L'évaluation actuelle des bâtiments dans Taché correspond à environ 16 pour cent de la valeur réelle des bâtiments en 1984. Une maison simple de 1 000 pieds carrés est estimée à 5 300$. C'est le chiffre qui apparaît sur l'état de compte annuel. Mais la maison vaut réellement autour de 35 000$."

Voici comment, depuis longtemps, on évalue les terres agricoles dans la municipalité de Taché. Les premiers cinq acres sont estimés à 240$ l'acre, et la balance au taux de 45$ l'acre. Exemple: la valeur imposable de huit acres est de 1 335$.

Dans toute la province, les bâtisses de ferme sont exemptes de la taxe générale, a expliqué Emile Laurin. Mais il y a une exception: la résidence de la ferme sera incluse dans l'assiette fiscale si les revenus provenant de l'extérieur de la ferme sont supérieurs aux revenus agricoles nets.



Emile Laurin: les fermiers à grain paient plus que les éleveurs à bétail.

Donc avec huit acres et une petite maison dans Taché, le propriétaire qui tire son revenu de l'extérieur de la ferme devra payer des impôts fonciers sur la valeur de 6635$. La valeur totale de la municipalité se chiffre dans les 15,7 millions de $.

Comment se détermine la taxe scolaire?

Dans cette municipalité, trois divisions scolaires ont demandé leur part. La division rivière Seine exige 467 000$ de ses contribuables de Taché en 1984. Mais il y a aussi un prélevé direct de la province pour l'éducation qui se chiffre à 647 000$. La quote-part de chacun est calculée en divisant le total dû par l'évaluation totale. On établit ainsi le pourcentage à payer du mille $ de valeur imposable (**mill rate**).

Le petit propriétaire de notre exemple va payer 36,38$ à la province et 40,44$ à la division Seine pour chaque mille $ de la valeur imposable de sa propriété. Cela fait 76,82 millièmes multipliés par 6 635$ = 509,70$ de taxes scolaires.

La taxe municipale

Le même calcul se fait pour les taxes municipales générales.

Les dépenses prévues pour l'année d'imposition sont réparties au taux du mille $. En 1984, a fait savoir le secrétaire de la municipalité, le taux est de 39,77, multiplié par 6 635$ = 263,87$.

Mais ce n'est pas tout: il peut y avoir des taxes spéciales pour des nouveaux services d'égoût, de ruelle, de patinoire, etc. Ces détails mis à part, notre propriétaire aura maintenant reçu une facture de 773,57$, payable au 31 octobre.

Et comme il est propriétaire-occupant, il bénéficie d'une aide fiscale de 325$, consentie aux contribuables manitobains. Sa note a baissé à 448,57$.

C'est aussi simple que cela!

Mais le gouvernement voudrait que le système soit compris par tout le monde. Le rapport Weir a proposé comme solution la mise à jour du système en fonction de la valeur courante des propriétés dans toute la province.

Mais le vrai problème n'est pas de déterminer la base commune de taxation. Peu importe le standard employé, on veut que le système enregistre les fluctuations dans la valeur marchande, pour que chacun paie sa juste part chaque année. "Le plus déterminant, c'est la part de chaque propriété en fonction de l'ensemble de l'évaluation," a expliqué Emile Laurin.

Ainsi, la province est en train d'examiner dans certaines régions l'impact des réformes sur les différentes catégories d'imposition. On a établi des formules aussi difficiles à comprendre qu'à justifier pour faire avancer de 20 ou 30 ans, selon le cas, la base d'évaluation. Et on a créé d'autres formules pour minimiser les changements.

Car en éliminant les exemptions et en appliquant les valeurs courantes, certains propriétaires agricoles, par exemple ceux qui ont beaucoup de bâtisses et peu de terrain, verraient leur part augmenter possiblement de 400 pour cent. Le gouvernement ne veut quand même pas d'émeutes dans la campagne!

Pourquoi les bâtiments de ferme ont-ils toujours été exempts? "C'est une tradition, une coutume, a proposé le secrétaire de Taché. Les maisons de ferme étaient modestes dans le temps."

"Quand le conseil municipal a rencontré la commission Weir, on a demandé que les exemptions soient gardées. Mais le rapport de la commission recommande la fin des exemptions," a dit Emile Laurin. Près de 85 pour cent des conseillers municipaux de la province seraient en faveur de cette mesure.





C'est la comparaison qui compte

Les quelque 55 évaluateurs de propriété ont la vie dure à Winnipeg. On y compte 175000 propriétés, dont 12000 commerces, industries et immeubles à revenus. Près de 300 marchands ont contesté leur évaluation foncière dans la dernière année, et la grande majorité a obtenu justice.

Et si la structure de l'évaluation est révisée comme c'est l'intention du ministre Andy Anstett, il y aura encore plus d'appels, craignent les évaluateurs. Le superviseur des politiques et des normes, au bureau d'évaluation de la ville, les voit venir. "La correction du système d'évaluation foncière n'est pas une chose populaire," a perçu Ed Sorko.

"Le résultat final sera une augmentation des taxes pour les résidences et une baisse pour les autres propriétés, telles les commerces et les immeubls à appartements, a dit le responsable de la formation des évaluateurs de la ville. La réalité, c'est que les valeurs changent constamment."

"Les valeurs accordées aux propriétés datent des années 50. Nous les réajustons du mieux que nous pouvons, mais nous avons pris des retards impossibles. La ville dans son ensemble n'a pas été réévaluée depuis les années 50."

"Une bonne partie des maisons qui ont moins de 20 ans n'ont jamais été dépréciées. Elles n'ont pas été visitées par les estimateurs, soutient M. Sorko. Nous passons deux mois et demi par année à faire le tour des commerces pour déterminer la taxe d'affaires; cinq mois à évaluer des changements annoncés par les permis de construction; et trois mois et demi à réévaluer les autres propriétés. On n'arrive pas!"

Il paraît impossible de se rattraper sans l'informatisation. Car les valeurs changent d'une manière imprévisible. Par exemple, en 1960, la demande au niveau résidentiel était concentrée sur le bungalow le plus simple. Aujourd'hui, le bungalow de 1000 pieds carrés n'est plus en demande. Les maisons à deux étages sont les plus recherchées. L'évaluation foncière ne reflète pas ce changement.

Au niveau commercial, les boutiques du centre-ville étaient en forte demande en 1960. Vingt ans plus tard, le centre-ville est abandonné par sa clientèle habituelle, les revenus des personnes d'affaires baissent, ainsi que la valeur réelle des biens. Mais le système actuel veut que les maisons d'affaires au centre-ville apprécient en valeur automatiquement d'année en année. L'inéquité est alors flagrante.

Dans l'esprit des gens

Comme en campagne, les résidences de la capitale manitobaine sont estimées pour les fins de l'impôt à environ 16 pour cent, en moyenne, de leur valeur réelle en 1984, a confirmé le superviseur Sorko.

Mais il y a des différences majeures entre les nouveaux et les vieux quartiers. Le vieux Saint-Boniface, commerce comme résidence, paie plus cher que Southdale, qui n'existait pas lors de l'établissement du cadre d'évaluation.

Ce qu'il faut faire, d'après le fonctionnaire municipal, c'est de "ramener l'évaluation foncière à la valeur marchande de 1980 ou de 1984, pour que les chiffres correspondent à quelque chose dans l'esprit des contribuables."

"Mais la clé reste l'équité. Tout ira bien si ta maison est évaluée au même taux que les autres maisons pareilles dans un environnement semblable. Les chiffres sont relatifs à une année quelconque d'évaluation. C'est la comparaison avec la maison de ton voisin qui compte."

"Pour éviter des contestations à n'en plus finir, suggère l'estimateur de profession, il faudrait convertir toute la ville dans un an, ainsi que l'ensemble de la province. Sinon, comment établir le taux du mille et les cotes municipales? Il faut tout faire d'un coup ou rien du tout."

Jean-Pierre DUBÉ

Sincères Félicitations!



MME IDA LEMOINE
90 ans
le 11 décembre 1984.

Maman. Bonne Fête! Mémère. 90 ans, ça se fête! Enfants, petits-enfants, parentée et amis se joignent à Mme Ida Lemoine pour cet heureux événement. C'est à la salle des Vétérans de Sainte-Agathe que la famille Lemoine se réunit pour souper et fêter ensemble. À l'occasion, une bénédiction spéciale de Jean-Paul II lui est présentée par le Père Aurèle Lemoine de la part de ses enfants.

La **vie sociale** est un service offert gratuitement



C'est un hommage rendu annuellement par la Société franco-manitobaine à des Franco-Manitobains méritants qui auront contribué, de façon remarquable, au développement de notre collectivité tout en engendrant chez les nôtres un certain goût de vivre en français.

Éligibilité

Peut être proposé comme candidat au **prix Riel**, toute personne, tout groupe, tout organisme, toute association qui, au cours de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) précédant l'assemblée annuelle de la S.F.M., aura aidé les Franco-Manitobains à prendre conscience de leur valeur et les aura aidés à progresser dans leur sentiment d'appartenance à la collectivité franco-manitobaine.

Choix des lauréats

Les lauréats seront choisis par un comité de sélection nommé par la S.F.M. et devront s'être distingués dans l'un des domaines suivants:

1. Éducation française
2. Réalisation culturelle et/ou artistique
3. Développement économique
4. Développement politique (service d'intérêt politique, réforme juridique, influence exercée sur l'opinion publique etc.)
5. Développement communautaire (contribution humanitaire, service bénévole, action communautaire, etc. qui a eu un impact notable sur une communauté donnée)

Présentation du prix Riel

Le(les) lauréat(s) sera(seront) honoré(s) lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. La présentation sera faite en mars 1985 et ce, pour des contributions faites en 1984.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Formulaire de mise en candidature

1. Auteur

Personne(s), comité ou association qui a (ont) réalisé le projet ou la contribution.

Nom: ______________ ÂGE: ______________

Adresse: ______________

2. Contribution

Titre du projet: ______________

Quand a-t-il été réalisé? ______________

Combien de personnes y ont travaillé? ______________

Le projet a-t-il nécessité des fonds? ______________

(Si oui, comment a-t-il été financé?)

____

3. Résultats du projet

D'après vous, quels ont été les effets du projet sur la communauté ou le groupe visé?

____

4. Informations supplémentaires

Noms de deux autres personnes qui seraient en mesure de donner une appréciation du projet ou d'autes renseignements

1. Nom ______________ Tél.: ______________

Adresse: ______________

2. Nom ______________ Tél.: ______________

Adresse: ______________

5. Votre nom: ______________

Votre adresse: ______________ Tél.: ______________

Date ______________ Signature ______________



Société franco-manitobaine
C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention de Secrétariat d'État.

L'expérience de Joe Parent va aider les Comets

L'organisation des Comets de Lorette semble sortir d'un creux de plusieurs années. L'an passé, les Comets ont terminé en dernière place, l'exécutif de l'équipe a pris le large et le coach s'est résigné. Mais quelques joueurs ont approché Joe Parent, un ancien de Sainte-Anne-des-Chênes, un entraîneur avec des papiers et des coupes à son crédit.

Joe Parent a dirigé des équipes de hockey mineur à Sainte-Anne-des-Chênes pendant six ans et deux ans à Steinbach. L'an passé, il a déménagé à Transcona, incertain de son avenir comme entraîneur.

"Il y a deux joueurs, Paul Cournoyer et Claude Ross, qui ont décidé de tenir l'équipe ensemble. Ils sont venus me voir. J'ai accepté. Après sept ou huit pratiques, je me suis aperçu que les gars voulaient jouer. Je m'arrange bien avec eux, c'est une bonne bunch de gars, la plupart sont des alentours."

"L'an passé a été difficile pour les Comets. Dans les dernières années, Lorette n'a pas eu une équipe gagnante, les joueurs ne s'arrangeaient pas bien et le monde de Lorette n'était plus intéressé. L'exécutif est parti."

"Mais cette année, soutient Joe Parent, le moral est bon. Les gens de Lorette sont bien contents. On ne finira pas en première place, mais on ne sera pas en dernière non plus. Il y en a qui commencent à regretter d'avoir quitté l'équipe."



Joe Parent: après 14 pratiques et huit parties

Joe Parent a étudié l'art de coacher. Il en est au 4e niveau dans la formation des entraîneurs de l'Association canadienne du hockey amateur.

J'aime la vitesse

"Dans toutes les équipes que j'ai entraîné, c'est la vitesse que j'aime, le *top speed* tout le temps. Celui qui patine le plus vite sera le premier rendu à la rondelle. La vitesse, ça a toujours été mon but. On a seulement deux gars qui sont assez gros: on ne peut pas rentrer dans la ligue et aller pousser tout le monde."

"Ce qui va nous faire gagner, c'est l'esprit d'équipe. On a trois lignes et je les fais jouer tout le temps. Rendu à la 3e période, on est plus fort si tout le monde a joué. Si les gars se rendent à la partie, c'est parce qu'ils veulent jouer."

On vise la 3e ou 4e place (sur les neuf équipes). On va faire les éliminatoires, c'est certain. L'équipe à battre est encore Saint-Malo. Ça va bien aller si on n'a pas trop de blessures. C'est un problème quand t'as des joueurs plus petits."

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

La Seine n'a pas encore réussi à choisir un directeur

La commission scolaire de la rivière Seine prendra tout son temps pour choisir le (la) meilleur(e) candidat(e) possible au poste de directeur général de la division.

La présidente, Shirley Leowen, a fait savoir que les commissaires n'ont pas réussi, cette semaine dans un premier exercice, à choisir eux-mêmes le nouveau directeur. Ils ont confié la tâche à des consultants.



Shirley Leowen: c'est une question confidentielle.

Le directeur par intérim, Jean Suzko, restera en fonction tant qu'un successeur à Jean Beaumont ne sera pas choisi. Ce dernier a résigné ses fonctions d'administrateur en chef de la division au début de l'automne.

"Nous avons décidé de continuer nos recherches, a expliqué la présidente. Une firme de consultants nous aidera, à chercher des candidats dans d'autres provinces. Nous n'avons pas, en tant que commissaires, les ressources pour faire une recherche active à l'extérieur de la province."

"Nous avions annoncé le poste de directeur général dans le FREE PRESS, La LIBERTÉ, Le GLOBE and MAIL, et dans les journaux de Montréal. C'est le conseil en entier qui a servi de comité de sélection. Nous n'avons pas été capable d'arrêter un choix."

La recherche d'un directeur pourrait prendre plusieurs mois.

J.P.D.

Réceptions

L'Archevêché de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, recevra à l'occasion du Nouvel An:

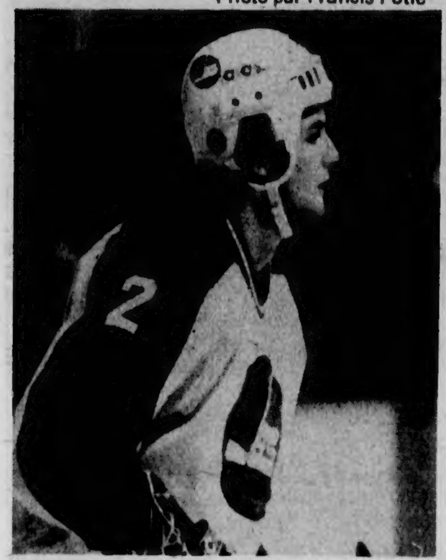
Le **Clergé** diocésain: le vendredi 28 décembre (prêtres - religieux - séminaristes); - les **Diacres** permanents et épouses: le vendredi 28 décembre; - les **Religieuses**: le lundi 31 décembre; - les **Laïcs**: le mardi 1er janvier 1985. De 14h30 à 17h00: accueil et échange de voeux au salon de l'Archevêché.

Un flirt avec la 2e

Comment expliquer les succès?

Les Jets *flirtent* avec la deuxième place dans la division Smythe. Flirtent, car même si l'équipe de Winnipeg se place dans les échelons supérieurs du classement général, il faut reconnaître que ça ne va pas durer.

Photo par Francis Potié



Dave Ellett. Pas de couronne.

L'équipe semble jouer au-dessus de ses propres capacités, à cause d'un effort général qu'on n'a jamais vu depuis l'entrée des Jets dans la Ligue nationale.

L'exemple parfait nous a été livré mardi soir. David Babych a dû manquer cette joute parce qu'il éprouvait des spasmes musculaires au dos. Encore l'an dernier on aurait pu qualifier la situation de désastreuse, Babych ayant été, pour un nombre d'années, le pilier défensif des Jets. Toutefois, avec le rappel de Wade Campbell et l'augmentation du temps de jeu de Tim Watters et de Dave Ellett, l'absence de Babych s'est à peine remarquée.

Les bonnes équipes, celles qui peuvent se passer de leurs éléments essentiels, montrent une force de caractère. Ce phénomène commence à apparaître chez les Jets.

Pourtant il ne faut pas déjà couronner les Jets champions de division. Edmonton et Calgary sont encore là. Ces deux équipes ont plusieurs avantages sur les Winnipégois: elles ont un plus grand nombre de joueurs d'expérience, elles ont un peu plus de poids à l'avant et elles ont à toutes les positions une profondeur remarquable. Sur papier, les Jets soutiennent difficilement



Guy Le Madec

VOL 84-85

la comparaison.

Mais il faut faire attention. Les visiteurs du 9, les North Stars du Minnesota, en sont la preuve. Depuis des années, les North Stars ont, "sur papier", une équipe championne. Ils ont tous les ingrédients nécessaires, mais ils ne vont nulle part. On peut se demander ce qui ne va pas.

Leurs partisans restent fidèles. Ainsi, on peut se compter chanceux. Si on avait le choix entre une équipe d'avenir qui ne prétend pas être du plus haut calibre, mais qui surprend agréablement; et une équipe au talent immense, qui déçoit énormément, le choix devrait être clair.

Pourtant le "sur papier" est important pour ramener sur terre les amateurs qui, par un optimisme outrancier mettent déjà les Jets avec les Islanders, les Oilers, les Canadiens ou les Flyers. Il faut se rendre à l'évidence: ce n'est pas parce que l'équipe flirte avec la deuxième place de la division et qu'elle compte parmi les dix meilleures au classement général, qu'on doit la comparer aux grands de la Ligue.

Les Jets sont une équipe assez solide, qui s'est énormément améliorée depuis la saison passée. Mais il lui manque encore plusieurs éléments pour rivaliser régulièrement avec ces équipes.

Comment expliquer les succès des Jets?

Peut-être par l'effort et la discipline qui découlent généralement d'une bonne et saine attitude. Il y a, dans la chambre des joueurs, sur le banc et sur la glace un esprit naissant. Cet esprit d'équipe est la boule de cristal qui permettra de lire la destinée de l'équipe.

Entre temps, les succès présents des Jets ne vont pas durer. L'horaire pour la fin décembre est brutal. La fatigue triomphera de l'effort.

5 sur 5... Bob Dollas vient de manquer sa chance de jouer. Il part pour le camp d'entraînement de l'équipe nationale junior, alors même que **David Babych** est hors d'état... En parlant justement de Dollas, **Ken Nicholson** affirme qu'il ne pourra jamais jouer au hockey dans la Ligue nationale. Un peu vite dit, M. Nicholson. Dollas, qui n'a certes pas été impressionnant, n'a que 19 ans...



Perry Turnbull en pleine action. Photo par Francis Potié

Les Beaudry dirigent une Guignolée!

Quand on pense à la Guignolée à Saint-Boniface, les noms de Georges et Florence Beaudry viennent immédiatement en tête. Avec raison. Mais il ne faut pas oublier leurs amis...

"Au début, on était un groupe d'amis. Sous la direction de Georges, il y a eu de plus en plus de gens. Nous avons continué la tradition. C'est une occasion pour voir des gens qu'on ne voit pas souvent" estime **Denis Lavoie** un des participants réguliers à cette tournée dans les rues de Saint-Boniface au temps des Fêtes.

Depuis que les étudiants du Collège de Saint-Boniface descendaient dans le vieux Saint-Boniface pour chanter des cantiques, la Guignolée a été une occasion pour renouer de vieilles amitiés.

Régis Gosselin ne pourrait pas être plus d'accord. "C'est agréable de se retrouver en groupe. On rencontre des personnes qu'on voit rarement."

Bien entendu, l'aspect familial de la Guignolée ne peut être omis. "C'est un événement de famille qui n'est pas accessible durant l'année. Ça nous fait chaud au coeur. C'est devenu une petite tradition pour notre famille," explique **Paulette Duguay.**

Depuis quelques années, les amis de Georges et Florence Beaudry ont décidé de profiter de ce regroupement pour recueillir des conserves et des fonds pour des personnes nécessiteuses. Cela avec l'aide de la paroisse Cathédrale, bien entendu.

"C'est surtout pour le fun, mais ça nous donne aussi la chance d'aider les personnes moins favorisées que nous" reprend **Denis Lavoie.**

Pour **Gérard Dugas**, grand-père de trois petits-enfants, "la Guignolée, c'est une bonne sortie familiale qui initie les petits à la communauté".

La Guignolée débutera au Centre culturel franco-manitobain à 13h00 le 16 décembre. Entre 17h00 et 19h00, un souper avec les Blés au Vent sera servi au gymnase du CCFM.

L'itinéraire est le suivant: Provencher, Saint-Jean-Baptiste, Hamel, Ritchot, Cathédrale, Aulneau, Masson, Taché, La Vérendrye, Thibault, Notre-Dame, Dumoulin, Thibault, Provencher.

★★★★★★★★★★

Un show bilingue sera bientôt à l'affiche du théâtre Warehouse: **Beautiful deeds / De beaux gestes.**

Certains connaissent l'auteur de cette pièce de théâtre des débuts du Winnipeg Folk Festival. D'autres l'ont peut-être vu durant le festival d'artistes féminins cet été au parc Kildonan, **Our time is now!**

Marie-Lynn Hammond met en scène deux femmes vues par leur petite-fille. L'une est francophone et l'autre anglophone. Inutile de dire que la musique de cette Torontoise sera intégrée dans cette production théâtrale.

Beautiful Deeds / De beaux gestes, avec Marie-Lynn Hammond, sera présenté au théâtre Warehouse du 9 au 26 janvier.

★★★★★★★★★★

"C'était excellent. La journée a rencontré mes espoirs," commente **Lionel Dorge** à la suite du vin d'honneur qui célébrait le 10e anniversaire des Éditions du Blé.

Le directeur de la première maison d'édition au Manitoba ne peut pas se plaindre des ventes.

À la suite de la participation des Blés au Salon du livre à Montréal, (2 000$ de ventes), Lionel Dorge signale que, dimanche dernier, une vingtaine d'exemplaires de chacun des nouveaux bouquins ont été vendus. Sans parler du débit des anciens livres pour enfants.

C'est durant la célébration de ses dix ans d'existence que les Blés ont lancé leur collection *rouge* (avec des t-shirt même!) qui a pour but d'encourager les jeunes auteurs du Manitoba français. Les premiers titres: **Prévíouzes du printemps**, de **Charles Leblanc; Dix plus un demi**, de **Alexandre Amprimoz**; et **L'incomparable**, de **J.R. Léveillé.**

Paul Savoie, auteur du premier projet des Blés en 1974, était sur les lieux pour le lancement de son **À la façon d'un charpentier.**

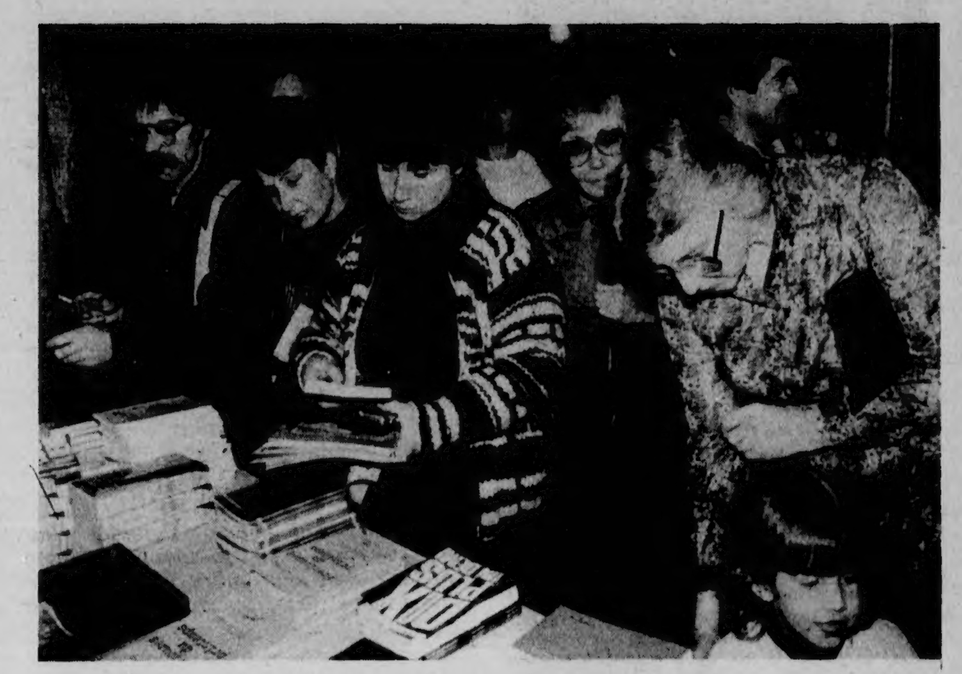
Suite au voyage à Montréal qui a permis aux Québécois "de voir qu'on respire et qu'on marche", comme l'a exprimé Lionel Dorge, "il faudra y retourner pour bénéficier de notre placement, pour avoir un effet cumulatif."

"Nous y allons aussi pour avoir un rapport plus intime avec notre distributeur là-bas, **Fides**. C'est important de faire ce contact."

Par ailleurs, Les Éditions des Plaines ont lancé, durant le 4e colloque du Centre des études franco-canadiennes de l'Ouest à la fin novembre, trois titres: **La forest**, de **Georges Bugnet; Les Franco-Canadiens de l'Ouest**, de **Grant MacEwan;** et **Mots d'hier, mots d'aujourd'hui**, de **Liliane Rodriguez.**

En janvier, les Plaines comptent lancer deux autres livres: **Louis, fils des Prairies**, de **Noëlle Palud-Pelletier** et **Sauvage-Sauvageon**, de **Marguerite-A. Primeaux.**

Roland STRINGER



Le magasinage de Noël était bien parti durant le vin d'honneur des Éditions du Blé.

À l'affiche

Jeudi 13

- En concert au Foyer du Centre culturel franco-manitobain du 13 au 15 décembre: les chansonniers Jacques Lussier et Edmond Dufort.

- Le dramaturge David Fennario fera une lecture des parties de ses pièces au Prairie Theatre Exchange à 20h00.

- Le spectacle de Noël, **St. Paul's Live**, sera présenté à l'école St. Paul's, 2200, avenue Grant, du jeudi au samedi à 20h00.

Vendredi 14

- Le film "Fanny and Alexander", de Ingmar Bergman, pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg, du vendredi au dimanche, à 20h00.

Samedi 15

- "Picnic at Hanging Rock", de Peter Weir, passera à l'écran du théâtre Gas Station, à minuit.

Dimanche 16

- La Guignolée commencera au Centre culturel franco-manitobain à 13h00. Un souper sera servi au gymnase entre 17h00 et 19h00.

Jeudi 20

- "St-Boniface contre le crime", l'organisation de surveillance des quartiers de Saint-Boniface et Saint-Vital, tiendra une exposition sur les moyens de sécurité, au 32B, chemin Barberry, au Parc Windsor. (Demandez Guy au 257-5179)

CRITIQUE:

La détresse et l'enchantement

Une collaboration de Janick Belleau

Une identité propre... au bout d'un long voyage

Ma propre détresse provient du fait que je ne sais trop sous quel angle aborder la dernière oeuvre de Gabrielle Roy. Une autobiographie, en fait, dans laquelle elle raconte à coeur ouvert sa vie au Manitoba: sa famille, sa mère surtout, ses années d'institutrice; une carrière au théâtre volontairement avortée; sa passion de la nature; son séjour d'une durée de deux ans en Europe: son premier amour, sa venue progressive à l'écriture liée à la découverte de son identité propre.

Que puis-je dire que Gabrielle Roy n'ait déjà si bien exprimé dans **La détresse et l'enchantement**?; si ce n'est, en somme, que de parcourir avec elle, le long et torturant chemin qui la conduisit à la révélation de son identité de francophone et d'écrivaine:

"Pour moi qui avais parfois pensé que j'aurais intérêt à écrire en anglais, (...) tout à coup il n'y avait plus d'hésitation possible: les mots qui me venaient (...) au bout de ma plume, étaient de ma lignée, de ma solidarité ancestrale (...) Je ne m'étonnais pas d'ailleurs que ce fût en Angleterre (...) que je naissais (...) à mon identité propre que jamais plus je ne remettrais en question" (p. 392).

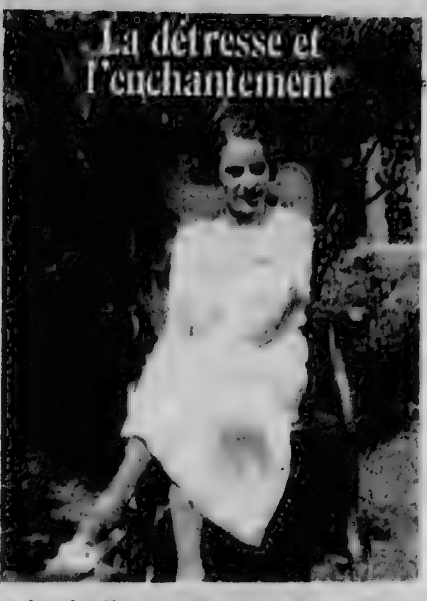
J'ai le sentiment que ce n'est pas le fruit du hasard si l'oeuvre de Roy est composée à 70 pour cent de ses souvenirs manitobains. Cette "désertion" de son "pauvre peuple dépossédé" juxtaposée au désir de lui "faire honneur" la poursuivit-elle toute sa vie?

"Notre petite ville française et catholique ne nous élevait pas au prix de tant de sacrifices, d'abnégation et de rigueur, pour nous laisser partir sans y mettre d'obstacles (...) Tout départ, étant donné notre petit nombre, était ressenti comme une désertion, un abandon de la cause." (p. 211).

La première toujours

Et pourtant, la romancière tentera *"l'impossible pour leur faire honneur, comme on disait alors, dans notre petit monde, de l'un de nous, dont le succès pouvait rejaillir sur tous". (p. 241).*

Quand Gabrielle Roy a quitté, à l'âge de 28 ans, sa *"petite ville des plaines de l'Ouest canadien"*, elle dirigea vers la France et l'Angleterre son appel au secours. *"J'aspirais à une patrie, et ne savais où elle était" (p. 241).* Quelle détresse dut être la sienne! Quitter un Saint-Boniface natal pour sillonner, en 1937, l'Europe... à la recherche de son identité!



Le dernier livre de Gabrielle Roy. (Photo gracieuseté de la Boutique du Livre)

"J'étais possédée par la folie de m'arracher du sol (...) Peut-être au fond pour (...) découvrir si j'étais apte à devenir quelqu'un, quelque chose, n'ayant là-dessus qu'une idée bien confuse, pas même assurée au reste d'avoir du talent" (p. 198).

Très tôt, elle réalisa qu'elle était *"d'une espèce destinée à être traitée en inférieure" (p. 11).* La résolution donc de venger les siens, sa mère surtout, elle la prit très jeune: *"À quinze ans, j'étais une petite vieille toujours fourrée dans mes livres"*; peut-être parce qu'elle avait compris que pour venger sa mère, elle devrait *"travailler doublement, être la première toujours, en français, en anglais, dans toutes les matières, gagner les médailles, les prix, ne cesser de lui apporter des trophées". (p. 33).*

Je savoure encore cette anecdote relative à une religieuse enseignante qui, un jour, l'exorta lors de la visite imminente d'un inspecteur anglais, d'un *"Sauve la classe, Gabrielle"*. Faut-il rappeler que Roy a fait ses études à l'époque de la promulgation de cette loi inique qui interdisait l'enseignement de la langue française (et toute autre langue d'ailleurs, autre que l'anglais) dans les écoles, à compter de 1916?

La réplique de la jeune Franco-Manitobaine ne nous renseigne éloquemment sur la mission qu'elle s'était donnée: *"Je sauvais déjà la classe en français (...) Je trouvais que c'était beaucoup de la sauver aussi en anglais" (p. 73)* En effet!

Néanmoins, Gabrielle Roy *"née en quelque sorte pour servir la Société des Nations"* a montré à quel point elle a chéri ceux et celles qu'elle a déserté(e)s. L'écriture futelle le moyen privilégié pour manifester sa loyauté envers les siens? Quand on se souvient des distinctions qu'elle a récoltées au cours de sa vie d'auteure, pour ne mentionner que le Prix Femina 1947 et trois Prix du Gouverneur-Général du Canada, il semble bien que la petite Franco-Manitobaine ait tenu la promesse faite à sa mère jadis.

Janick BELLEAU

***La détresse et l'enchantement* (1984), de Gabrielle Roy, publié par les Éditions du Boréal Express, est en vente à la Boutique du Livre et à la Librairie Landry.**

La prise de vue

Ernesto: *bouleverser le pire des bien-pensants*

***Vendredi après-midi. Seulement cinq personnes se sont payées un billet pour voir* Ernesto.**

Trois quitteront la salle avant la fin de cette vue italienne, réalisée par Salvatore Samperi. Ciné-plex n'a projeté le film que pendant une semaine.

Les sujets d'**Ernesto** expliquent peut-être son impopularité: le socialisme et l'homosexualité.

Ernesto, fils d'une mère pauvre qui habite sous le toit de sa parenté bourgeoise, décide de goûter aux plaisirs de la vie. C'est le temps, il devra bientôt se raser!

Mais même si le jeune Ernesto n'est plus à l'école, il n'arrivera pas à se séparer des valeurs de sa parenté, d'en devenir victime.

Bien qu'**Ernesto** ne contienne aucune scène de nudité, le contenu choque et doit bouleverser les pires des bien-pensants. Suivre les péripéties de ce garçon devenu homme, cela se vend mal au **box-office!**

Mais n'enlève rien à une production qui a sûrement ses mérites.

En aparté. **Beverly Hills Cop**; avec Eddie Murray, jouera souvent à guichet fermé durant les Fêtes.

En dépit de son manque d'originalité photographique et d'un scénario qu'on retrouve seulement dans le pays de la tarte aux pommes, ce projet n'est pas inintéressant. Envoyer un noir de Detroit à Beverly Hills, c'est mettre le loup dans le poulailler.

À ne pas rater: un film qui est déjà venu



***Fanny and Alexander* à la Galerie d'art de Winnipeg, en fin de semaine.**

en ville quelques fois. **Fanny et Alexander**, de Ingmar Bergman, à la Galerie d'art de Winnipeg, entre le 14 et 16 décembre.

Parmi les nombreuses réflexions sur cette oeuvre de ce maître du septième art, il y a le texte de Pascal Bonitzer, dans **Cahiers de cinéma**, qui reprenait une citation d'Alfred Hitchcock: "Plus réussi est le méchant, meilleur est le film."

Samedi le 15 à minuit au théâtre Gas Station, une vue romanesque d'horreur! Du cinéaste de **Galipoli**, l'Australien Peter Weir: **Picnic at Hanging Rock** (1975).

R.S.



"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu, subsistera toujours!" (Essaie 40:8)

NOUVELLE CHRONIQUE:

La Parole est le titre que nous avons choisi pour cette chronique qui sera maintenant publiée dans La LIBERTÉ.

Cette chronique sera à caractère spirituel, et aura la Bible comme base et autorité. Nous avons choisi le titre "La Parole" car la Bible est la Parole inspirée de Dieu. En effet, Dieu nous parle par la Bible qui devient ainsi pour nous une lettre personnelle et aussi un guide pour nos vies. Nous tenterons donc le plus possible de mettre nos opinions personnelles de côté, pour laisser la Parole parler pour elle-même, car nous voulons ainsi démontrer que nos croyances et nos convictions ne reposent pas sur une religion, une philosophie, ou nos propres idéologies, mais sur la Parole de Dieu. Évidemment, nous aurons parfois à inclure certaines de nos opinions personnelles, mais ces opinions ne devront pas être en désaccord avec la Parole inchangeable de Dieu.

Nous ne sommes pas représentants d'une religion ou d'une secte quelconque, et nous n'essayons pas de prêcher une église ou une dénomination. Nous ne prêchons que Jésus et Jésus-Christ crucifié.

Nous ne faisons pas partie d'un tout nouveau mouvement, mais nous sommes plutôt la continuité de l'Église *"édifié sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire." (Ephésiens 2:20)*

Nous ne sommes que des chrétiens désireux d'annoncer aux francophones de cette province la bonne nouvelle du Royaume de Dieu.

Il y a de plus en plus de Franco-manitobains qui, faisant partie de différentes organisations ou églises évangéliques de langue anglaise, seraient heureux d'avoir un porte-parole dans ce journal francophone.

D'après ce que je comprends, **La LIBERTÉ** est avant tout un journal franco-manitobain, désireux d'être un agent d'information et sauvegarde pour la langue et la culture des francophones vivant au Manitoba et, du fait même, ne devrait pas promouvoir une religion particulière qui se dirait gérante de cette culture.

Nous devrions donc avoir cette liberté d'expresion dans le domaine spirituel et notre désir est de se faire entendre pour devenir ainsi une voix qui crie dans les prairies: *"Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers." (Luc 3:4)*

Nous voulons être l'organe d'expression de cette minorité évangélique parmi la minorité franco-manitobaine. Nous remercions le journal **La LIBERTÉ** pour nous laisser cette liberté d'expression.

Nous aurons différents écrivains non-professionnels qui tenteront de rédiger avec simplicité, des articles sur des sujets bibliques, historiques, sociaux, etc. ainsi que des témoignages de conversions à Jésus-Christ.

Les sujets seront parfois controversés, mais nous vous encourageons à nous envoyer vos critiques ou questions, et surtout de vérifier par vous-mêmes dans vos Bibles, si ce que nous vous disons est biblique ou non. Notre désir est de glorifier Dieu à travers cette chronique spirituelle, qui pourrait tout aussi bien prendre le titre de **chronique du coeur**, car c'est le coeur de Jésus-Christ que nous voulons vous exprimer, et vous en faire entendre les battements.

Jésus est à la porte de votre coeur et il frappe; si vous entendez sa voix et ouvrez la porte, il viendra faire sa demeure en vous. *"Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos coeurs..." (Hébreux 3:7-8)*

Pour toute correspondance, écrivez à:
La Parole, 194, rue Bertrand
Winnipeg, Man. R2H 0N6

Les francos largement épargnés à Radio-Canada

"Il reste à voir l'effet global du nouveau budget"

Un chien qui aboie ne mord pas!... C'est sans doute la réaction des francophones à travers le pays qui craignaient la disparition de la programmation régionale de Radio-Canada.

Depuis que le ministre des finances, Michael Wilson, avait annoncé son intention de réduire la contribution de son gouvernement à CBC/Radio-Canada d'environ 80 millions de $ (soit 10 pour cent du budget total), les francophones hors Québec sonnaient l'alarme.

Cette semaine, le président de cette Société de la couronne, Pierre Juneau, a annoncé les endroits qui seront affectés par les coupures budgétaires. Dans l'Ouest, quatre postes de Radio-Canada seront coupés, tandis que CBC, au Manitoba seulement devra éliminer 86 positions!

Bien que les 86 postes du côté anglais incluent des techniciens qui travaillent aussi pour CBWFT/CKSB, il y a seulement un poste qui devra disparaître du département français au Manitoba. Un poste considéré "excédentaire" dans le domaine de la publicité commerciale.

"En considérant les chiffres, les Franco-Manitobains s'en sont bien tirés avec une seule coupure. Maintenant, il reste à voir l'effet global du nouveau budget. Et com-



Maxime Desaulniers. La pression exercée par les francos sur le gouvernement fédéral "n'a certainement pas fait de tort".

ment les réductions à CBC nous affecteront" soutient Maxime Desaulniers, directeur des services français au Manitoba.

Il va sans dire que la Fédération des francophones hors Québec, avec ses associations membres dans chaque province, a exercé un lobby qui a au moins poigné l'oeil de la presse. Et du député de Saint-Boniface, Léo Duguay, qui reprenait en Chambre, le 4 décembre, quasiment mot pour mot, une lettre de la Société franco-manitobaine envoyée au ministre des communications.

"La réalisation d'émissions locales représente moins de 5 heures par semaine et toute coupure serait néfaste... Une diminution de la programmation locale ne contribuerait qu'à augmenter la diffusion d'émissions déjà trop québécoises."

De fait, Montréal-Ottawa-Toronto ont reçu le plus dur coup du nouveau gouvernement conservateur: 667 sur 1150 postes en tout passeront à la hache dans ces centres!

Pas de l'argent de poche

Bien entendu, la Société Radio-Canada ne pourra pas, avec ses limites budgétaires, voir à l'augmentation de la programmation canadienne, telle que prévue dans sa stratégie élaborée en 1983.

Pierre Juneau aurait pu aussi opter pour l'élimination de Radio-Canada International ou la fermeture de certaines régions où "le nombre ne justifie pas la dépense."

Entre autres, les rumeurs (elles étaient nombreuses!) voulaient que la programmation française à Régina disparaisse complètement.

Lionel Bonneville, directeur par intérim des services en français en Saskatchewan, réagit à la coupure d'un poste à Régina de la même façon que Maxime Desaulniers. "Nous avons été relativement épargnés. Cela aurait pu être plus grave. Quand on coupe 75 millions de $, tout est possible. Ce n'est pas de l'argent de poche."

Il reste que des projets comme l'expansion prévue pour desservir le Sud-Est de la Saskatchewan, présentement entrepris par Winnipeg, risque d'être remis.

Les dirigeants de Radio-Canada/CBC affirment qu'il y a quand même quelques signes encourageants dans cette démarche qui a mis à pied un si grand nombre d'employés.

Ainsi, certaines habitudes changeraient et rendraient Radio-Canada plus efficace. La Société ne pourra plus prendre pour acquis les fonds qui proviennent du gouvernement fédéral. Et l'image d'un Radio-Canada "gras" ne sera certes plus justifiable.

Roland STRINGER

BILLET

Les artistes aussi doivent avoir confiance

Mila, on demande une faveur. Le bras (d'extrême) droit de ton mari, Michael Wilson, inquiète les artistes de la place.

On sait que tu parles rarement à ton mari de politique. On comprend. Après tout, on lit le **Globe and Mail** comme tout le monde. (Oui, on s'est même mis les mains sur le texte de la romancière Margaret Atwood. Celui où elle surnomme le premier Ministre: Capitaine **Stroke.**)

Mila, ton dilemme est compris. Entre le ménage à 24 Sussex et ta visite chez un coiffeur montréalais à chaque trois semaines, il reste peu de place pour des discussions avec ton partenaire sur l'avenir du pays qu'il représente.

De toute façon, les ministres et des fonctionnaires sont là pour le conseiller. Mais voilà: c'est justement ce qui préoccupe le monde du spectacle. Tu risques d'être la seule pour contrer les efforts de ces préconiseurs de Laisse-les-arts-à-l'entreprise-privée-et-on-verra-s'ils-méritent-de-survivre.

Voici ce qu'on te suggère. Utilise la recette du journaliste torontois Mavor Moore: un corps, même menu, ne peut pas se donner un régime

Tu vois Mila, les arts dans ce pays, c'est ce qui rend cette fameuse "réconciliation nationale" possible. Et les artistes aussi doivent avoir confiance dans leur gouvernement.

Mila, il faut faire comprendre à l'ancien camionneur de Baie Comeau qu'un pays ne peut pas seulement se gaver de jelly-beans. Ce qui semble marcher pour son homologue au sud ne donnera pas nécessairement le goût du conditionnement physique aux artistes canadiens.

Tiens ton bout, Mila. Pousse fort. Aussi fort que Margaret Atwood. Dis-lui que les chanteurs et les comédiens vont simplement mourir sans son aide.

Que le Canada aussi va disparaître.

Roland STRINGER



La page de Bicolo

Bonjour les amis!

J'ai sorti tout ce qu'il me faut pour la préparation de mets de Noël. J'ai de la farine, de la poudre à pâte, du sucre, du lait, des oeufs, etc. Je ferai tout ça avec l'aide de maman.

En regardant la nappe, peux-tu défricher ce que je ferai aujourd'hui?

BICOLO

La guirlande enchantée.

Il y a un message sur la guirlande mais quelqu'un a mêlé les lettres. Peux-tu le défricher?

Colorie le dessin.

Écris le message:

Attention! Attention!!!

Les belles MOSAÏQUES de mon concours de Noël sont exposées au Centre culturel à Saint-Boniface, rue Provencher. Si tu as la chance de passer par là, arrête et viens voir... ça en vaut la peine.

Tous les dessins sont tellement jolis!

Membre gagnant
6367
André Ostrowski
8 ans
C.P. 75
Somerset, Man

FINIS DE TRACER CE DESSIN, ET COLORIE

Voici une bonne recette de tarte au sucre yum... yum... et elle est facile à faire.

TARTE AU SUCRE... DELICIEUSE!

Ingrédients:
Pâté à tarte.
250 ml de cassonade (1 tasse)
125 ml de crème (à fouetter 35%) (½ tasse)
Noix de Grenoble ou des pécanes (10 à 12)

Préparer la pâte à tarte (ta recette préférée). La déposer dans une assiette de 22 cm. Dans un bol; mélanger la cassonade et la crème. Verser sur la pâte. Étendre les noix. Faire cuire au four 350°F jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée.

Servir avec une boule de crème glacée! Attend-toi à recevoir des compliments!

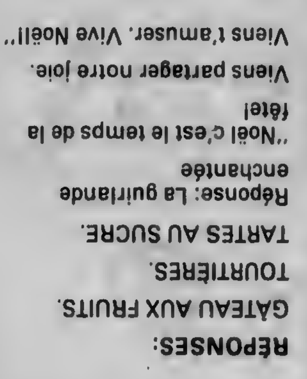
Crèche

L'ÉTABLE DE NOËL

Colle ta page sur un papier construction ou autre papier solide.
Colorie la crèche à ton goût.
Découpe et plie aux endroits indiqués.
Colle le toit et le plancher comme c'est indiqué sur A et B.
Colle aussi les arbustes de chaque côté de la crèche.

Fais de la paille avec des brins de laine ou du papier jaune.

Voici ta jolie petite crèche!


RÉPONSES:
GATEAU AUX FRUITS.
TOURTIÈRES.
TARTES AU SUCRE.
Réponse: La guirlande enchantée
"Noël c'est le temps de la fête!
Viens partager notre joie.
Viens t'amuser. Vive Noël!"



Je salue mes nouveaux membres

7578	Phillip Bérard	Saint-Adolphe
7579	Kellie Kreitz	Saint-Adolphe
7580	Lynn Parisien	Saint-Adolphe
7581	Shawn Verhaeghe	Saint-Adolphe
7582	Nadine Delorme	Saint-Adolphe
7583	Michael Perron	Saint-Adolphe
7584	Charles Kosman	Saint-Adolphe
7585	Nicole Taylor	Saint-Adolphe
7586	Robbie Stefaniuk	Saint-Adolphe
7587	Trevor Raichura	Saint-Adolphe
7588	Thérèse Bettencourt	Saint-Adolphe
7589	Joann Perron	Saint-Adolphe
7590	Christene Hruska	Saint-Adolphe
7591	Ryan Deacon	Saint-Adolphe
7592	Debbie Harder	Saint-Adolphe
7593	Ron Newfeld	Saint-Adolphe
7594	Colleen Braun	Saint-Adolphe
7595	Jean-Claude Lussier	Saint-Adolphe
7596	Daniel Layman	Saint-Adolphe
7597	Réginald Dondo	Saint-Claude
7598	Norbert Furet	Saint-Claude
7599	Stéphane Bohémier	Saint-Boniface
7600	Daniel Rémillard	Saint-Boniface

Nécrologie

Charles Arthur Delorme

C'est en présence de sa femme, de ses enfants et de l'aumônier de l'hôpital de Saint-Boniface que Charles Arthur Delorme rendit son âme à Dieu le samedi 6 octobre, il était âgé de 83 ans.

Ses parents Joseph et Marie l'ont précédé dans la tombe ainsi que cinq soeurs et quatre frères et une fille en 1930.

Charles Arthur laisse dans le deuil: son épouse Lucie (née Dionne), sept filles: Denise et Claude Dupuis de Saint-Norbert, Jeannette et Gérard Charrette de Fort Garry, Marie et Maurice Cloutier de La Salle, Blanche et Maurice Guénette de Saint-Vital, Germaine et Les Darazs de Ridgecrest, Californie, Clémentine de Fort Garry, Laurette de Steinbach; trois garçons: Victor de Fort Mc Murray, Alberta, Gérard et Doralice de Lorette, Charles et Véronique de Saint-Norbert, 24 petits-enfants et 19 arrières-petits-enfants.

Né à Saint-Barthélémy, Qué. le 27 janvier 1901; il vécut une partie de sa vie dans la province de Québec puis déménagea au Manitoba: à Saint-Joseph, Saint-Norbert et depuis sa retraite à La Tour Eiffel, rue Goulet.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le 10 octobre 1984. L'abbé Léo Couture célébrant accompagné des abbés Bernard Bélanger et Florent Labonté co-célébrants de la messe de la résurrection.

Les lecteurs furent Jean-Paul Cloutier, Jeannine Corman et Camille Dupuis, et les servants de messe étaient Guy Cloutier et Brunel Dupuis. Les porteurs étaient Roland et Gilbert Delorme, Jean-Paul et Charles Cloutier et Alphonse et Camille Dupuis, tous sont les petits-enfants du défunt.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Joseph d'où les prières furent récitées par l'abbé Louis Morin, curé de la paroisse.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

Remerciement

Les membres de la famille Delorme désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies soit par: leur présence aux funérailles, par offrandes de messes, cartes, fleurs (etc.), la chorale, l'organiste, servants de messe, lecteurs, porteurs, aux personnes qui ont servi le goûter, aux célébrants de la messe et à la récitation de prières. À tous un grand Merci.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY'S
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay [illegible] Smith
[illegible]
[illegible] Centennial House
[illegible] Broadway et Donald
Winnipeg [illegible] 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randle N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba **956-2428**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
[illegible]
AUTOPAC TEL. [illegible]
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE


AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À LOUER: Appartement (Suite) de 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Près du Safeway et arrêt d'autobus. Possession le 1er février. Dans une maison tranquille. Composez le 237-3639.
758-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Meublé, tout compris au sous-sol d'un duplex, près du Collège et arrêt d'autobus. Personne tranquille seulement. Composez le 255-1901.
759-

INSTITUTRICE: Cherche une gardienne (chez elle) pour enfants de 4½ ans et 3 mois. Position qui débutera le 7 janvier. Composez le 257-5939.
760-

COMÉDIENS: Le Ccfm recherche deux comédiens (masculins) pour la tournée des Voyageurs scolaires du 7 janvier au 22 février. Pour plus d'information veuillez téléphoner à Martial Tougas au 233-8972.
752-

ON RECHERCHE: Une personne avec expérience dans la fabrication de vin et de la bière à la maison pour un travail à temps partiel dans un magasin à Saint-Boniface. SVP écrire à La LIBERTÉ, boîte 25, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
753-

VENTE PRIVÉE: Duplex sur l'avenue St. John's à Winnipeg. Quinze (15) minutes de Saint-Boniface. Belle localité, tranquille et boisée. Bâtisse solide de 2 étages et demi. Installation électrique refaite (en neuf) toiture et fenêtres. Sous-sol complet. Revenu par mois 674,00$. Possibilité d'un autre appartement (suite). Prix 45 900,00$. Composez le 233-0999. Pas d'agent. SVP.
754-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor. Maison semi-détachée "side-by-side". 1 160 pieds carrés, trois (3) chambres à coucher, grand salon, système central d'air climatisé. Très bien entretenue. 49 900$. Composez le 255-7579 ou communiquez avec Robert au 774-3557.
755-

VEUT ENTREPOSER: On bâtit une nouvelle maison au printemps et maintenant on cherche à louer un garage jusqu'au mois de juin 1985 pour placer des meubles, des boîtes, etc. On cherche aussi à louer une maison ou un appartement à Saint-Boniface (de préférence au nord) pour les mois d'avril à juin 1985. SVP signaler 237-3220.
756-

VENTE PRIVÉE: Excellent revenu sur investissement. Endroit idéal, quartier tranquille, 3ème résidence à l'ouest de la rue Main sur l'avenue Alfred. Six (6) appartements (suite), deux étages, solide et en très bon état avec sous-sol complet. Garage double sur grand lot de 66 X 99 pieds. Revenu annuel 17 520,00$. Dépenses 5 642,78$, net 11 877,22$. Prix 65 000,00$. Personnes sérieusement intéressées seulement. Composez le 233-0999. Pas d'agent, SVP.
751-

COUTURIÈRE: Avec beaucoup d'expérience, pour tout genre de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
749-

À VENDRE: Cordes de bois de chauffage. Composez le 267-2676 à Oakville.
738-

À VENDRE: Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, grand lot. Composez le 882-2219 (après 18h00) à Sainte-Agathe
739-

ON RECHERCHE: Une roulotte motorisée "Motorhome" pour les vacances de Noël. Pour louer du 21 au 27 décembre iclusivement. Pour une famille de cinq. Composez le 235-6190.
762-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

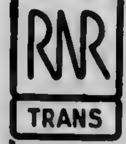
DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **255-3990**
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

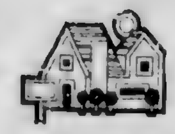
Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, *gérant* **Claude Fiola**, *adjoint*
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946


Agents d'immeubles

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Nous vendons des propriétés au Manitoba, et aussi en France.
Quelques exemples:
Près de Roblin, magnifique installation de serres, aucune concurrence, 350 000 dollars.
Près de Holland, grande quantité de terrains, fermes. Au nord du périmètre, très belle ferme avec porcheries, hobby farm, pâtures, etc. Grand choix de maisons, magasins, restaurants, stations service, possibilité de démarrer un commerce, une entreprise, etc. **Appelez 1-433-7899.**



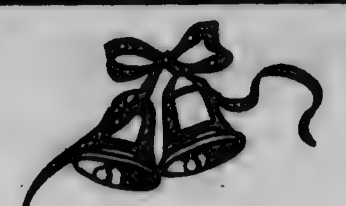
Aline R. DANIS, F.R.I.
Bur.: 255-4204
Rés.: 257-2570

CADEAU DE NOËL!!!
JOLI BUNGALOW - 4 chambres en tout -1177 pieds carrés - salle à manger- salle de récréation - 2 salles de bain - garage, etc. Prix: 82 900$.

VILLAGE TRANQUILLE?
LOT VACANT - Saint-Adolphe est seulement 10 milles au sud du périmètre. Beau lot avec puits, service d'égouts. Village en sécurité de l'inondation. Prix très bas. Propriétaire désire vente immédiate. Profitez-en. C'est peut-être le meilleur cadeau de Noël que vous pouvez vous faire...

J'AI BESOIN DE LISTINGS AU PARC WINDSOR, SOUTHDALE, SAINT-BONIFACE, SAINT-VITAL... n'attendez pas Noël pour commencer! Je suis prête à vous assister dans l'achat, la vente, une évaluation, financement, etc.

JOYEUSE SAISON DES FÊTES!



Village de Sainte-Anne-des-Chênes

Meilleurs voeux

Roger Smith, maire
Norman Lavack,
Gilbert Pattyn,
Denis Grégoire et
Maurice Fiola, conseillers

SECTION SPÉCIALE

JOYEUX NOËL

de la part des maisons d'affaires des villages du Manitoba

C'est l'heure solennelle

Ça sonne... encore... et encore... C'est vrai, il est une heure du matin, ils sont encore à la messe de minuit. Vont-ils rester à Sainte-Anne ou ont-ils décidé de réveillonner chez Mon oncle Pit à la Coulée? Je devrais le savoir, mais je n'écoutais pas quand on en a parlé. Et puis ça fait un mois que je ne leur ai pas rendu visite.

J'ai essayé de taper un reportage mais je ne sais pas plus comment ouvrir que finir. Il me manque trop de morceaux. Je ne veux pas vraiment savoir. Et qui veut entendre une histoire pareille la nuit de la Nativité, remplie de chansons de Noël, de cadeaux, de bouffe et de vin. Même les médias doivent faire un effort pour rassurer le monde une nuit par année.

Je ne me vois pas enregistrer mon texte de 60 secondes en studio et me mettre à brailler comme un veau devant un technicien paqueté.

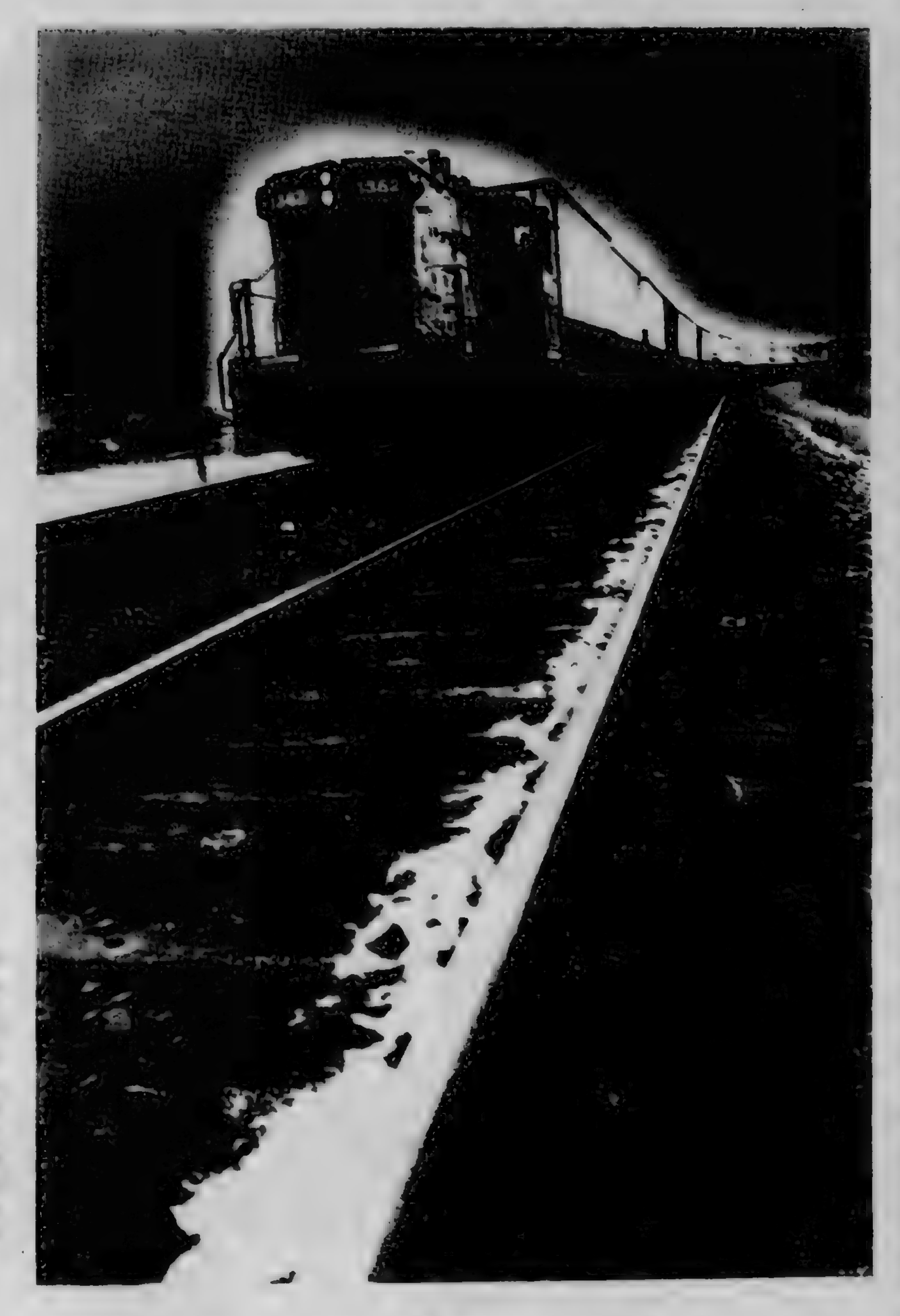
Tout ça a commencé quand je me suis décidé en octobre, le jour même du défilé de Santa Claus sur la Portage, de ne pas passer Noël en famille cette fois, la première fois. On ne s'entend pas tellement bien chez nous et ça me tombe sur les nerfs de rire des conneries des autres et des miennes pendant des heures, comme si tout allait bien dans le meilleur des mondes. On est capable de se faire accroire qu'on est encore une belle famille unie et heureuse!

Une nouvelle de

Jean-Pierre DUBÉ

Je m'attendais à une invitation de passer la veillée chez des amis, mais personne ne m'avait encore approché, lorsque le patron m'a invité. À travailler, de 20h00, le 24, à 4h00 la nuit de Noël. C'était un peu comme un sauvetage. J'ai accepté en pensant non pas aux cadeaux que je pourrais donner, avec le salaire de la nuit la plus rentable de l'année pour un reporter, mais aux quelques jours que je pourrais me payer durant le temps des Fêtes dans un chalet du Whiteshell.

Suite à la page 18.



... le tonnerre. Le train! Le train!

Suite de la page 17

Pour CKSB, il y avait deux bulletins à préparer pour les nouvelles de 21h57 et de 22h58. Je suis arrivé au poste bien avant l'heure pour jaser avec l'annonceur et le technicien. C'est platte de travailler en soirée à la radio, surtout quand les émissions viennent d'ailleurs et que rien ne se passe sur la scène locale. Il n'y a pas d'élections ou d'inondations en décembre. Je priais pour, au minimum, une tempête de neige. Elle ne vint pas.

Ce qui vint, je n'y prêtai pas beaucoup d'attention au début. Quand tu prépares un bulletin de nouvelles, tu ne veux surtout pas de surprise à la dernière minute. Tu te dis que si la reine était mourante, elle serait peut-être morte pour le prochain bulletin. Il ne faut jamais s'énerver. Et puis, il n'y a pas grande concurrence. Sans compter que la gazette catholique est fermée jusqu'en janvier.

Ainsi, j'étais de bonne humeur, bien décidé que le patron était en train d'écouter le Messie de Haendel à CBC-FM ou le Noël de Charlie Brown à la télé.

Quand le téléphone a sonné une première fois, j'ai hésité un instant. Mais je me suis dit: "c'est peut-être rien après tout, réponds."

Au début, j'ai pensé qu'une amie voulait me jouer un tour. C'était possible, car on avait passé dans La LIBERTÉ le portrait du pauvre martyr qui allait faire des nouvelles durant toute la sainte nuit pour que tous les autres puissent avoir leur fun. De fait, j'ai cru reconnaître une voix, déformée pour les besoins de la dramatique.

- CKSB?

- C'est la salle des nouvelles, madame.

- Pouvez-vous nous aider à retrouver notre gars? On ne sait pas où il est et on ne sait plus où chercher. Pouvez-vous passer un message en onde?

- Quel âge a-t-il, votre "gars"?

- Dix-sept ans...

- C'est un grand gars, ne trouvez-vous pas?

Elle essayait de garder son calme. Je pensais qu'elle se retenait pour ne pas pouffer de rire. Alors je perdis patience.

- Écoute, Danielle, niaise-moi pas. Si tu veux me parler, appelle-moi demain. Ce soir, je travaille!

J'aimerais que vous m'écoutiez. C'est une question de vie ou de mort.

J'attendis quelques secondes et j'accrochai. Il me restait trois brèves de Broadcast News à retoucher en une demi-heure pour n'avoir rien à faire pour deux heures. Le bulletin suivant tombait après la messe de minuit québécoise, quelques minutes avant une heure du matin.

Le téléphone s'est alors remis à sonner. Cette fois, je n'ai pas hésité. Je voulais qu'on me laisse la paix. C'était la nuit de Noël après tout!

C'était la même voix angoissée.

- Je viens juste d'appeler. J'aimerais que vous m'écoutiez. S'il vous plaît. C'est une question de vie ou de mort!

Elle n'y allait pas par quatre chemins cette fois. Je commençais à sentir la colère monter. Je n'aime pas qu'on me dérange, qu'on m'utilise.

- Je vous écoute.

- Je disais que notre gars, notre seul gars, Marc, a disparu. On le cherche depuis ce midi. Il ne s'est pas montré aux repas de la journée.

- Ça lui arrive souvent?

- Des fois...

- Et cette fois, c'est différent?

- Oui, très différent.

Je compris alors qu'elle avait peur de quelque chose.

- Allez-y.

- Il a laissé une note. Il a écrit qu'il ne voulait pas passer Noël avec nous, ni personne cette année. Qu'il n'avait plus la force d'accepter un seul cadeau. Son père et moi, on est très inquiet. On a toujours été bon avec lui. On... pensait que... qu'on le rendait heureux. On le trouvait gentil et obéissant. Il n'a jamais manqué de rien. Il avait tout ce qu'il demandait. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus?

- Alors?

- On ne comprend pas pourquoi...

- Pourquoi...

Silence, je commençais à la trouver drôle cette histoire. On n'allait tout de même pas me demander des conseils sur la façon de transiger avec un adolescent, moi qui n'en finissais pas de grandir. Non. J'ai des choses à faire.

- Il y a autre chose.

Je ne dis plus rien. Si elle veut parler, elle parlera. J'entendis une voix derrière elle qui l'encourageait doucement.

- Pouvez-vous nous aider?

- Je ne vois pas très bien comment.

- Il a aussi écrit... qu'il voulait... s'enlever la vie, se suicider.

- Alors?

- Alors c'est la première fois qu'il en parle.

- Et puis?

- D'habitude, quand il dit quelque chose,... il le fait. Il est comme ça. Charles et moi, on est certain qu'il est sérieux. Il faut le retrouver vite, faire quelque chose, ne trouvez-vous pas?

- Mais oui.

- On a attendu jusqu'à après souper avant de s'alarmer. Ensuite, on a appelé ses amis, il y en a quatre qu'on a déjà rencontrés. Ils ne l'ont pas vu non plus. Ils ne se doutaient de rien. Ils n'en reviennent pas.

- Et la police? Avez-vous appelé?

- Oui, ils surveillent les endroits dangereux dans les alentours de Saint-Boniface, les ponts et la rivière. Mais on n'a aucune idée des moyens qu'il veut prendre. Je n'arrive pas à le croire.

- Qu'est-ce que vous voulez que je fasse? Un bulletin spécial?

- Oui. Dire aux gens de nous appeler s'ils l'ont vu depuis ce matin. Notre numéro est 233-...

- Minute. Ça ne se fait pas comme ça. Savez-vous que personne n'écoute la radio à cette heure-ci?

- Ça ne fait rien. Il faut tout essayer. Notre fils ne doit pas... mourir. Il a

toute la vie devant lui. Je préférerais me pendre à sa place.

- Vous n'avez rien à vous reprocher, madame. Les enfants sont comme ça.

- Je sens que j'ai tout raté.

- Mais voyons... Il faut que j'appelle mon patron avant de faire quoi que ce soit.



Félicitations à un jeune auteur pour cette nouvelle de Noël qui est, nous l'espérons, que la première d'une longue série.

Les Éditions des Plaines

Je pris son numéro et j'ai rejoint le superviseur des nouvelles entre deux chansons de Tino Rossi. C'était la veille de Noël.

La réponse était non. Il était hors de lui. On est pas une radio communautaire, et tant qu'il n'y a pas de guerre ou de cataclysme, pas question d'interrompre le bloc culturel du 24 décembre. C'est une tradition. J'essayai la fameuse 'question de vie ou de mort': il l'avait déjà entendue.

Que faire? Je contactai la pauvre mère en détresse et lui expliquai. Elle se mit à pleurer au téléphone.

Il fallait que je fasse quelque chose. J'avais encore une bonne heure et demie devant moi.

- Qu'allez-vous faire maintenant?

- Les amis de Marc se rencontreront ici dans quinze minutes. On va essayer ensemble de penser à des pistes. Il a écrit dans sa note que... "Quand vous allez vous attendrir pour votre p'tit Jésus qui viendra au monde pour la 2 000e fois, à cette heure-là, je vous quitterai pour de bon. Ne me cherchez pas."

Alors je me suis invité à la rencontre. Je pris l'adresse. C'était dans la rue Notre-Dame, le 325.

J'ai tout de suite regretté de m'être compromis à faire quelque chose. En chemin, pour me justifier, je me suis dit: le patron a refusé que CKSB vienne en aide à ce jeune névrosé, mais je pourrai lui prouver que l'histoire valait le déplacement si on est les premiers demain matin à diffuser l'événement de la nuit: un mineur se suicide à Saint-Boniface pendant le Minuit chrétien! Je me demande comment les auditeurs vont réagir...

On ne me demande que des textes de 30 secondes tirés de l'agence de presse, mais si je fais en plus un reportage "scoop", je suis bon pour la promotion!

Quelle maison! Et l'emplacement. C'était la seule résidence entre la voie ferrée et la rivière Seine. Des grands arbres, des ormes. Une voiture de la police dehors, des lumières partout à l'intérieur. Je commençais à sentir ma peur.

On n'avait pas encore abandonné tout espoir. Il était 23h00. La mère approchait de l'hystérie, mais faisait tout pour se contrôler. Le père semblait plus inquiet de sa femme que de son fils. Alors elle devait porter l'amour des deux. La peine pour deux. Les quatre amis avaient amené quelques chums et on les sentait tous vieillir avec les minutes qui passaient.

- Il a peut-être passé la journée au cinéma.

- On ne sait même pas s'il est encore en ville. Il aurait pu prendre l'autobus et s'en aller en Saskatchewan, faire semblant de disparaître. Changer d'identité.

- Cette semaine, on a fait des longues marches sur la Seine, il aime ça.

- Il ne marcherait pas sur la rivière seul la nuit. Il a peur de la noirceur. Remember?

- Avez-vous essayé chez Chris?

- Qui?

- Chris. Son amie. Vous ne saviez pas?

Suite à la page 20

Suite de la page 21

À dix-sept ans, il me semble que c'est plutôt normal. Elle aurait pu y penser, la vieille.

En 20 secondes, le numéro a été trouvé, signalé. Ça a sonné quelques fois... Personne.

Le découragement s'est installé comme s'il avait trouvé sa place.

- On n'a pas de choix. Il reste moins d'une heure. Continuons à chercher. Tout de suite.

C'est bon d'avoir des jeunes autour des fois. Ça pense à agir et non pas à se tordre le nombril.

- Mais où?

- Nos hommes couvrent le quartier comme il faut. Même nos chiens n'ont pas trouvé de traces. Il n'y a pas de neige fraîche.

Un policier, ça peut faire du sens.

Ça a cogné. Il y avait quelqu'un à la porte. On a ouvert. Elle ne devait pas avoir plus de 16 ans, brune, plus ou moins jolie avec ses yeux maquillés pour cacher ses larmes. Chris. Les jeunes la connaissaient. Elle n'avait pas grand'chose à dire.

Mais elle semblait tout savoir. Sauf ce que tout le monde cherchait à savoir. Chris regrettait déjà d'être rentrée. Elle souleva les épaules et les bras dans un geste d'impuissance. Personne ne posa de question.

Malgré moi, je dis quelque chose, incapable de me faire au silence.

- Il doit se tenir loin des lumières et du monde. Il peut être armé. Il est possible qu'il soit caché sous notre nez. Il faut chercher une dernière fois dans les environs immédiats.

La suggestion parut plaire. Sauf... à Chris.

- Non... Ne le cherchons pas. Je sais qu'il veut en finir. Il me l'a dit. N'essayez pas de l'en empêcher. Il m'a téléphoné ce matin, je l'ai cru. Et j'ai fait ce que j'ai pu... Quand je suis passée par ici et que j'ai vu toute cette lumière, je ne savais pas quoi penser... C'est mieux comme ça. Il a parlé de minuit. Mais pour moi, il est déjà... fini.

- Et c'est maintenant que tu parles?

La mère avait l'air d'accuser la jeune fille. Elle s'est approchée d'elle, l'a prise par les épaules et s'est mise à la secouer en hurlant.

- Pourquoi dis-tu des choses pareilles. Tu ne vois pas que tu me fais mal? Tu me fais mal. Tu me fais mal. Pourquoi dis-tu ça? Ce n'est pas vrai. Il n'est jamais trop tard. Jamais. Jamais... N'est-ce pas Charles? Fais quelque chose, Charles.

Charles comprenait. Il était trop tard. Il n'aurait pas su quoi faire. Un air de comptable à qui on aurait enlevé les chiffres.

Alors les sept ou huit gars se sont mis à s'habiller pour sortir, d'un commun accord. Il n'y avait plus rien à faire dans cette maison. Le sort se jouerait ailleurs.

- On se rencontre à la chapelle Saint-Louis. Right?

Je sortis à leur suite, ne pouvant plus tolérer l'ambiance de la maison.

J'avais une job à faire. Mais aussi un peu de temps à perdre. Je me dirigeai vers le parc Whittier, par le petit chemin qui longe la voie ferrée. Les jeunes avaient filé dans toutes les directions. Je me trouvai bientôt seul, triste et seul.

L'entrée du parc est marquée par la voie surélevée du Canadien national, qui divise le quartier nord entre les résidences et la zone récréative. Je gravis le monticule pour jeter un coup d'oeil sur le centre ville, qui se présente bien agréablement de cet angle, décoré pour la saison.

J'ai pensé que le froid allait t'endormir pour de bon. J'aurais pu te sauver la vie.

Mais je n'avais pas le coeur à l'épanchement visuel. Je descendis le côté et me trouvai une place confortable pour m'asseoir. J'étais habillé chaudement et je m'accotai confortablement. Et je m'endormis. C'est du moins ce que j'ai cru.

L'air était à son plus pur et son plus sec. Avoir le nez au froid, c'est l'idéal pour s'assoupir et traverser dans d'autres mondes, la nuit, sous les étoiles, à condition d'avoir le corps au chaud.

Je sentis tout à coup une pression sur mon épaule gauche. Je tournai doucement la tête en ouvrant les yeux. La neige avait volé toute la lumière de la galaxie pour m'aveugler. Au début je ne vis personne. Mais quelqu'un respirait derrière moi. On ne me voulait aucun mal.

Je renversai la tête par derrière. Il était là, au-dessus de moi, assis, content de me voir. Imberbe, avec un air de vieillard.

- Everything O.K.?

Ces maudits étudiants assimilés! Je lui répondis en français.

- Oui, il fait beau, j'ai décidé de me reposer une couple de minutes.

Je ne savais plus ce qui m'avait amené là. Ça ne me semblait pas très important.

- J'ai eu peur quand je t'ai vu étendu dans la neige. J'ai pensé que le froid allait t'endormir pour de bon. J'aurais pu te sauver la vie!

Je ne savais pas comment répondre à ça. Dans ma tête, j'essayais de décider si oui ou non il m'avait sauvé la vie. Qui sait, dans une demi-heure, j'aurais pu commencer à m'engourdir tranquillement en laissant ma chaleur s'évader vers une autre dimension.

Enfermé dans ce dilemme, je perdis de nouveau contact avec l'irréalité. Et je restai suspendu entre ciel et terre.

Un autre rêve se forma. C'est un party de Noël dans le haut de la vieille maison de mes parents. Les murs entre les chambres ont disparu et on s'amuse bien. Mais maman monte les escaliers. Dès qu'on l'aperçoit, tout le monde cesse de jouer. Elle nous ordonne d'arrêter ça et d'aller nous coucher. Je pense que papa est avec nous. Silence. Je pense à quelque chose, je ne sais pas quoi, qui me fait pleurer... Je suis petit. Mon père est devant moi, il me regarde de haut sans dire un mot, triste et blameur. Il y a des voix derrière, un choeur comme dans les tragédies grecques: "Ça va aller mal, ça va aller mal, ça va aller mal, ça va aller mal!" Tout à coup, le choeur disparaît dans l'ombre et un autre bruit s'impose. C'est un grondement, faible d'abord, qui devient un rugissement. C'est ma colère qui monte, qui monte et ma rage explose dans mes tripes comme un démon pris dans le bourdon des grandes orgues. Mon cri monte vers le ciel qui tonne et tonne à n'en plus finir au-dessus de moi. La terre tremble et me secoue. Je ne m'entends plus. Le tonnerre n'est plus à moi.

J'ai ouvert les yeux. J'ai vu le firmament d'hiver. Et j'ai compris. Le train de l'est roulait à vingt pieds au-dessus de moi sur la voie surélevée et allait arriver sous peu à la gare centrale de Winnipeg.

Je me redresai. En quelques instants, les événements de la soirée m'inondèrent. C'était la nuit de Noël, je faisais les nouvelles, le coup de téléphone, la réunion sur la Notre-Dame et ma petite excursion au parc Whittier. Et mon rêve! J'avais dû rencontrer un des chercheurs du jeune Marc. Je ne l'avais



Il allait arriver sous peu à la gare centrale...

pas reconnu. Et l'autre rêve? C'était une habitude.

Je regardai ma montre: 23h45. Il fallait aller au rendez-vous et vite. Je décidai qu'il serait plus rapide de traverser le parc à la course que d'aller chercher la voiture. La chapelle Saint-Louis se trouve dans la rue Saint-Joseph, à l'autre extrémité du parc. Pourvu que quelqu'un l'ait trouvé, je pensais. Mais non, on ne doit plus s'attendre au miracle. On n'est pas au cinéma. Ce n'est pas un conte de Noël. Vaut mieux rester le plus détaché possible.

Il y avait de la neige. J'ai mis un bon sept ou huit minutes à me rendre à la porte de la chapelle. Essoufflé, je n'étais pas le seul. Quatre des adolescents étaient déjà arrivés. Ils se consultaient à voix basse. Je m'approchai. Des paroissiens affluaient de partout et passaient de chaque côté du petit groupe.

Je me fis dire que la fin de soirée n'avait pas été fructueuse. On sentait un mélange de colère et de résignation. Un à un les autres gars sont arrivés, interrogeant les premiers des yeux. Rien. Et on sentit les coeurs grossir.

Les parents de Marc sortirent tout à coup de la chapelle et se mêlèrent au petit groupe. Chris était derrière eux. Chacun ressentait la même impuissance. Rien à faire maintenant. Il était trop tard.

Le carillon de la basilique de l'avenue de la Cathédrale se mit en branle et chacun comprit l'invitation de pénétrer dans la chaleur du sanctuaire, rempli d'heureuses pensées de fin d'Avent. L'enfant de Dieu allait encore être au rendez-vous.

La douzaine que nous étions resta plantée debout derrière le dernier banc, comme des étrangers. On ne reconnaissait plus notre propre religion. La chapelle était pleine de manteaux et de chapeaux.

Soudainement, je me demandai si le jeune qui m'avait réveillé, se trouvait dans la gang. L'orgue électrique fut touché d'abord avec douceur, puis avec conviction. Je regardai vitement les visages fermés des jeunes chercheurs. Les premiers arpèges du cantique firent tressaillir l'assistance. Il n'était pas là. Et je compris. Le grand ténor se racla la gorge. Celui qui m'avait réveillé, c'était donc Marc? Le chef de choeur donna à voix haute ses dernières instructions à la chorale. Je n'avais pas rêvé, je n'avais pas agi non plus. Encore la fameuse introduction du cantique... Et le deuxième rêve, à propos de ma famille et... le tonnerre, le train. Le train!

**On n'est pas au cinéma.
Ce n'est pas un conte de Noël.**

- Minuit chrétiens, c'est l'heure solennelle,... où l'homme-Dieu descendit jusqu'à nous.

Et je voulus crier de toutes mes forces.

Je jetai de nouveau un coup d'oeil sur les visages autour de moi. Pas un n'avait été épargné des larmes. Je n'osai rien dire.

Le père et la mère se sont regardés. Ils se sont alors déplacés en direction de l'allée centrale et disparurent dans un des bancs.

Et les gars? Un à un, lentement, sans un mot, ils sont sortis dehors comme portés par les accords du refrain.

- Peuple à genoux, attends ta délivrance! Voici le rédempteur.

Et je restai jusqu'à la fin du cantique, seul derrière le dernier banc, incapable de me décider.

Je finis par sortir.

Je me dirigeai vers CKSB. Il me restait trois bulletins à faire. Le devoir.

Je n'avais plus la certitude de rien.

Seul un vague regret de ne pas avoir fait autre chose pour Noël commença à m'emplir.

Il n'y avait pas de nouvelles. Pas le goût d'écrire. Pas envie d'être nulle part.

Vers 1h00, j'ai essayé de contacter mes parents. Pas de réponse. J'ai essayé d'écouter le radio-réveillon, mais je n'étais pas dans l'ambiance. Je ne pourrais pas tolérer de me faire souhaiter un joyeux Noël en ondes.

À 2h00, j'ai décidé que l'événement de la soirée n'allait pas être rapporté à CKSB cette nuit. Un autre rédacteur, peut-être, demain, donnera une version. Laquelle? Et puis après...

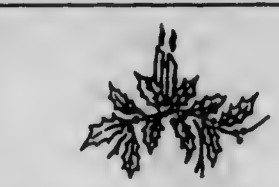
Mes bulletins étaient prêts à 2h20. Je me suis traîné chez moi.

C'est Noël. Je ne peux pas dormir. Je reste face à face. Avec ma famille.

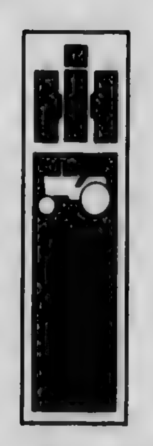
L'an prochain, c'est décidé: j'irai chez nous.

FIN











Et si on vous disait qu'il y a des inventeurs de jeux au Manitoba?

Si vous êtes encore en train de vous casser la tête pour savoir quoi acheter comme cadeau de Noël à votre nièce de 9 ans ou votre grand-mère de 65, Ellery Zeller vous offre la solution: pensez au Moolah.

Comme son nom le suggère, le Moolah est un jeu où l'argent constitue le centre d'intérêt. De l'argent factice, bien entendu, que l'on gagne et perd au rythme de sa chance ou de son sens des affaires.

Si ce jeu, inventé par un Manitobain en mars 83, fabriqué au Manitoba, lancé à Noël 83, n'est pas encore connu, c'est parce que ses promoteurs ont décidé d'être patients.

C'est vrai aussi qu'il n'est pas facile de percer avec un nouveau jeu quand on ne dispose pas des centaines de milliers de dollars dépensés par les grosses compagnies pour vendre un jeu qui sera populaire le temps d'un Noël.

"Avec ce jeu, explique Ellery Zeller, nous pensons vraiment créer un phénomène. Car le Moolah est un jeu pour la famille qui ne nécessite aucune éducation particulière. L'âge non plus n'a pas d'importance. Les adultes n'ont pas besoin de jouer à un niveau inférieur s'ils jouent avec des jeunes."

Son associé, Ryan Sandulak, ajoute: "Le Moolah est un jeu rapide. Un joueur a toujours l'impression de se retrouver avec les dés en main. Il y a aussi beaucoup d'humour dans ce jeu". L'inventeur renchérit: "Si vous avez un sens de l'humour vous aimerez ce jeu. Sinon, vous allez vite acquérir un sens de l'humour".

Les deux ont tellement confiance dans leur produit qu'ils ont refusé des offres de compagnies de jeux. "On ne voulait pas licencier notre jeu, parce qu'à ce moment-là, on ne contrôle plus rien. C'est vrai qu'on ne peut pas se permettre de grosses campagnes publicitaires, mais de toute façon on pense que ce sont les gens qui vont décider de la qualité du jeu et non les publicitaires".

Pour lancer leur compagnie, Ellery Zeller et Ryan Sandulak ont dû trouver 200 000$ pour financer l'opération durant les 18 premiers mois. Le Moolah est maintenant disponible partout au pays.

Ces deux Manitobains, convaincus que Winnipeg aura bientôt "sa" grande compagnie de jeux "style Parker Brothers", comptent aussi s'attaquer au marché québécois. "On a fait vérifier, note l'inventeur: Le Moolah est traduisible en français. Et avec le sens de l'humour que l'on prête aux francophones, ce jeu leur plaira sûrement".

Bernard BOCQUEL



Ryan Sandulak et Ellery Zeller. "Non, le Moolah n'a rien à voir avec le Monopoly."

La palme revient à Gilles Forest

L'heure passée à Bethléem en compagnie des bergers a servi de thérapie des plus efficaces pour vous transporter au neuvième ciel.

L'événement redonnait à Noël sa vraie dimension. On se sentait loin des courses effrénées des magasineurs(euses), des valeurs matérielles rattachées aux paquets à mettre sous le sapin, des tourbillons de l'Avent.

Comme au temps de Jésus, les bergers venaient de plusieurs kilomètres à la ronde: La Broquerie, Morris, Transcona, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Geneviève, Saint-Malo, Ile-des-Chênes, Aubigny, Lorette, Richer, Saint-Norbert et aussi de la paroisse des Saints-Martyrs.

Que dire du kilométrage et des heures qu'ils durent y mettre afin de réussir ce tour de force!



Un groupe d'élèves en 7e et 8e lors d'une fête du Club de la Berceuse au Club Noret

Notons aussi

L'accent était placé sur le calme pondéré, où chaque pas était prémédité. Les chants: des mieux choisis, rendus et appropriés.

La palme revient à Gilles Forest qui a dirigé la "Pastorale" avec le groupe de "Notre-Dame-des-Prairies."

Par ailleurs, le 11e thé annuel de l'ACOM s'est avéré une bonne occasion pour faire ses emplettes de Noël. Presque tous les objets fabriqués par ces gens ont été vendus pour un profit de 2 170 $.

Parmi les 170 personnes qui ont signé à l'entrée, certaines se sont méritées des prix. Ovila Dubois a gagné la chaise longue en bois, Louis Robidoux la peinture et Carl Bastiaanssen, la radio.

Notons aussi que les étudiants à l'École élémentaire ont encore fait leur part en véhiculant les cannettes préparées par Jeanne et Frank Vinet, lors de l'Halloween, pour une somme de 347 $.

Après seulement deux mois d'entraînement récent en gymnastique, Kathy Bellemare, fille de Rolande et Marcel, s'est retrouvée au sommet de l'estrade.

Kathy s'est classée première sur la balance à fléau avec 8.15 points à son compte lors de la compétition, niveau provincial, tenue à Winnipeg en fin de semaine dernière.

Sur les barres parallèles, comme au total final, elle s'est classée 6ème, comptant 29.30 points.

Elle poursuivra cette discipline pour progresser au 2e niveau, possiblement en janvier 85.

Ceux qui connaissent cette adolescente apprécient l'effort discret et sérieux qu'elle met aux projets qu'elle entreprend.

Paulette GOSSELIN

Notre-Dame-de-Lourdes

Non, les parents n'ont pas

Il est presque certain que plusieurs de ceux qui ont connu les habitudes populaires il y a trente ou quarante ans, se sont déjà posé la question à savoir si cette nouvelle génération de parents a complètement abandonné son autorité ou non!

Pourtant deux activités de cette dernière semaine ont plutôt appuyé l'idée contraire.

Le fait que 85 pour cent des parents des écoliers du secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes se sont présentés aux rencontres des parents et professeurs (jeudi et vendredi 6 et 7 décembre) atteste l'existence d'un intérêt considérable de la part de cette communauté de parents.

Certes, plusieurs sont venus à cause d'une certaine inquiétude pour les leurs, mais d'autres l'on fait simplement pour donner un message positif au sujet de l'importance de l'activité scolaire et, aussi, pour poser un geste réconfortant à l'étudiant. Non, les parents n'ont pas abandonné; ils s'intéressent vivement au progrès scolaire de leurs enfants!

Il y a eu aussi 175 personnes venues au dîner aux crêpes du 8 décembre. Les chefs du mouvement scout ont risqué cette activité pour la première fois en vue de prélever des fonds pour les activités de l'année. La communauté des parents et un bon nombre d'amis sont venus les appuyer, ce qui a fait un véritable succès de cet effort.

Le tout s'est passé dans le Centre Club d'âge d'or, sous la direction d'Antoinette Roch. Les 46 membres des Jeannettes, Castors, Louveteaux et Éclaireurs bénéficieront de ces profits.

Denis BIBAULT

Saint-Lazare

Les jeunes au volley, les moins jeunes fêtés

L'équipe de volleyball féminine de l'école Saint-Lazare s'est rendue à l'institut collégial de Birtle le 4 décembre pour les demi-finales de la division Birdtail.

5 équipes s'affrontaient, Birtle, Shoal Lake, Foxwarren, Miniota et Saint-Lazare. Après 8 parties jouées, Saint-Lazare était en première place avec 7 parties gagnées et 1 perdue; suivi de Birtle avec 5 parties gagnées et 3 perdues.

Ces deux équipes s'affrontèrent de nouveau pour la finale. Et, après 2 parties serrées, Saint-Lazare fut vaincu par Birtle.

Par ailleurs, environ 70 personnes, âgées de 60 à 88 ans, furent l'objet d'une fête préparée par un groupe de dames dirigé par Jeanne Huberdeau et Lucille Chartier, le 30 novembre.

Après la prière du Père Aurèle, tous les convives se régalèrent d'une quantité de différents mets délicieux. Un film "Paper Wheat", qui traite de la fondation des coopératives, fut suivi de quelques danses et plusieurs parties de cartes.



Le groupe des 60 à 88 ans qui a eu la gentillesse de poser pour La LIBERTÉ.

Calendrier

- Mercredi 19 décembre: 1) Visite du Père Noël chez les mini-francofuns. 2) Fête de Noël pour les dames auxiliaires à 20h00 à la salle communautaire.

- Vendredi 21 décembre: mini-carnaval à l'école pour les élèves de la maternelle à la 9e année de 13h00 à 15h00.

Saint-Joseph

La plupart des paroissiens étaient au rendez-vous

Un grand nombre de familles se réunissait, le 2 décembre en la salle paroissiale de Saint-Joseph, pour partager ensemble un festin de Noël préparé par les dames du comité culturel.

En effet, cette année, chaque famille fut contactée par lettre spéciale afin de permettre à tous d'être au rendez-vous.

Pour terminer la rencontre, quelques artistes égayèrent l'assistance de leurs chants, musique, déclamation. Rachel Sarrasin fit entendre "Sainte Nuit" au piano; Rhéal Bissonnette déclama, "Quand j'ai peur la nuit"; Marie Sarrasin, accompagnée de Léola Parent, chanta, "En traîneau".

Un groupe de jeunes chantèrent devant le tableau vivant, "Pour moi, le plus beau cadeau". Vivianne Sarrasin était la soliste; tandis que Angèle Sarrasin, Sylvain, Stéphane, Chantal et Patrick Rémillard, Rachel Bérard, Réjeanne et Marcel Beaudry, reprenaient en choeur.

Plusieurs jeunes prenaient part à la scène de Noël: Bébé Joseph Houle (Jésus), Paulette Rémillard (Marie), Raymond Bissonnette (Joseph), Simone Sarrasin (bergère), Stéphane Rémillard (berger), Philippe Bérard, Gérard Parent, Marc Bissonnette (Les Roi Mages), Lucette, Maria et Mona Sarrasin (anges), Lynne Perron (l'âne), Marcel Perron (le boeuf), Donald Bissonnette (mouton).

Notre M.C., Norbert Parent, invita l'abbé Louis Morin, à clore la fête. 17 assiettes chaudes furent distribuées dans la paroisse à ceux qui ne pouvaient être du nombre à la salle. Des sacs gonflés de friandises, gracieuseté des Chevaliers de Colomb, furent distribués aux enfants de 1 à 15 ans.

Marie SARRASIN

Le Père Léger a parlé de son Centre d'accueil pour les jeunes

Environ 85 personnes se sont rendues au Centre culturel de Sainte-Agathe, le 18 novembre pour partager le déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb.

L'orateur invité était le Père Ronald Léger, fondateur et directeur du Centre d'accueil Ron's Drop-In à Saint-Vital. Mieux connaître les enfants et mieux comprendre les adolescents est un besoin urgent de notre temps. Il oeuvre avec eux depuis une dizaine d'années. Ce Clerc de Saint-Viateur a su intéresser l'assistance en racontant le travail immense effectué auprès des jeunes, en collaboration avec la famille.

Le centre d'accueil a commencé en 1975, lorsque le Père Léger était professeur de mathématiques et de valeurs humaines au Collège secondaire de Saint-Boniface. Il s'est graduellement aperçu des besoins des adolescents du temps présent. Il ouvra pour eux les portes de sa résidence, rue Des Meurons à Saint-Boniface, là où les Clercs Saint-Viateur accueillaient comme pensionnaires des étudiants de 11e et 12e années au Collège.

Ce centre d'accueil initial a existé 5 ans, après quoi le Père Léger a dû prendre une année de repos pour cause de santé. Parce que, comme il a dit, "lorsqu'on entend la musique rock sur planche jour après jour, ça devient dur sur les nerfs."

À son retour, il a vu que le besoin d'un centre d'accueil était aussi urgent qu'avant. Alors, des démarches ont été entreprises pour un nouveau centre plus grand, plus structuré, qui répondrait aux besoins des jeunes. Avec le support de Mgr Charles Empson, alors curé de la paroisse Saint-Émile, à Saint-Vital, qui croyait beaucoup à la famille et à l'oeuvre du Père Léger, un nouveau centre a ouvert ses portes au 215, avenue Sterling à Saint-Vital en 1979, l'ancienne maison des Soeurs Oblates. L'ouverture officielle a eu lieu en mars 1980.

Que fait-il? Ron's Drop-In ouvre ses portes pour recevoir tous les adolescents des alentours et d'au-delà dans un atmosphère d'amitié. C'est un autre foyer pour les jeunes qui ont un besoin d'être accepté



Le père Ronald Léger

pour qui ils sont. Le centre est ouvert mercredi et jeudi de 16h00 à minuit et vendredi de 19h00 à 2h00; les samedis de midi à 16h00 et ensuite de 19h00 à 2h00; les dimanches de midi à 16h30. Les adolescents ne demeurent pas au centre.

Que font les jeunes au centre? Les adolescents écoutent la musique, jouent aux cartes, aux échecs, se parlent et partagent un goûter dans la soirée, ou achètent des liqueurs douces, du café et des friandises quand ils le désirent, dans une "rumpus room" confortable qui a une cuisinette.

Le mercredi et jeudi, ils peuvent partager le souper comme une famille. En haut, ils peuvent faire des devoirs, travailler avec l'un des quatre ordinateurs à leur disposition, ou regarder des films vidéo sur le téléviseur dans le salon. Tout se fait en compagnie du Père Léger et d'autres adultes. Les adolescents membres du Drop-In aident à l'entretien de la maison en faisant la vaisselle, le ménage, les réparations et voient à réapprovisionner les liqueurs douces et friandises.

En 1983, un programme de métiers a été commencé pour les jeunes qui ne sont pas à l'école et sont à la recherche de travail. Une soirée sur un sujet spécial a aussi été commencée. Des conférenciers sont invités à partager leurs connaissances avec les adolescents, ou une présentation audio-visuelle est donnée, afin d'encourager une discussion avec les adolescents.

Qui appui le centre? Jusqu'en 1984, la communauté des Clercs de Saint-Viateur subvenait très largement aux besoins financiers du centre. Le Drop-In dépend de contributions individuelles pour vivre. Les adolescents eux-mêmes entreprennent des événements divers pour soulever des fonds pour aider à alléger le fardeau financier. Mais sans le support généreux des individus et groupes, le Drop-In serait incapable de continuer son mandat le plus important envers les jeunes.

Thérèse DUMESNIL

Calendrier

- Le jeudi soir 20 décembre, la guignolée parcourra les communautés d'Aubigny et de Sainte-Agathe de 18h00 à 20h00. Les "guignoleux" feront la cueillette de dons de toutes sortes. Les boîtes d'aliments et l'argent sont les dons préférés. Ils seront envoyés aux plus démunis de la région.

Winnipeg

Le Sacré Coeur remonte la pente

La communauté de Sacré Coeur ouest a célébré son premier anniversaire le 2 décembre.

L'an passé à cette même date, le groupe se retrouvait dans la chapelle du couvent des Soeurs Oblates à Saint-Charles. L'assistance à la messe n'était pas très grande, car il y avait une moyenne de sept ou huit personnes par dimanche.

Et voilà qu'après un an, les nouveaux paroissiens sont situés un peu plus au centre de ce qu'on peut appeler l'ouest de la ville, dans une église "à leur dimension" et grâce à l'accueil de ses responsables.

Il s'agit de l'église Sainte-Anne, 271, rue Hampton. Dans ce même local, un groupe de mini-francophones (mamans et petits) ont rendez-vous tous les mercredis matins. Déjà des rencontres entre Sacré-Coeur ouest et Sacré-Coeur centre ont commencé et, au dire des participants, ces rencontres doivent continuer.

Une messe de minuit, qui aura lieu à l'église Sainte-Anne à 21h00 la veille de Noël, est en voie de préparation. Vendredi 7 décembre une quinzaine de mini-francophones et leurs parents ont assisté à une fête de Noël. Notons qu'à la soirée de la Sainte-Catherine, la participation des gens de sacré-Coeur oeust était de 50 pour cent.

Odette JOBIN

Saint-Adolphe

Les gagnants du tirage - LFC

La partie de cartes organisée par la LFC avait lieu le 2 décembre.

Quoi qu'il n'y avait pas un grand nombre de joueurs, ces 40 personnes se sont très bien amusées. Les gagnants du jeu furent:

1er prix dames - 10$ - Joceline Bettencourt. 2e prix dames - 5$ - Anita Bouchard. Prix de consolation - Diane Neufeld.

Prix d'entrée

1er prix hommes - 10$ - Rosaire Ménard. 2e prix hommes - 5$ - Ken Wood. Prix de consolation - Adrien Leclerc.

Prix d'entrée: L'abbé Ed. Bonin. Gagnants des parfums: Alice Gagnon et Anita Bouchard. Grand tirage: Couverture - Gilles Bérard. Gâteau de Noël - Céline Perron. Quinze dollars (15$) - Rose-Anna Carrière.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Calendrier:

- Le 16 décembre: Déjeuner - Communion de 11h00 à 13h00. Salle de l'hôtel, suivi de l'Arbre de Noël vers 14h00 au Foyer. Tous bienvenue, de la part des Chevaliers de Colomb.

- Le 18 décembre: Soirée de Noël de la LFC. Les membres, invitez une amie, et n'oubliez pas votre cadeau surprise.

- Le 20 décembre: Dîner de Noël au Club Amical - 2,50$ l'assiette. De 11h30 à 12h45.
Aux membres du Club Amical: n'oubliez pas de vous inscrire dans la ligue de galet (shuffle-board) qui débutera le 15 janvier 1985.



Depuis quatre semaines, il y a dans les classes de 2e et 4e Immersion, des stagiaires du Collège Universitaire de Saint-Boniface. Viet Cong Pham travaille avec Rose Marie La France, professeur titulaire de la 2e et Lindsay Burns avec Denise Hancox en 4e. Ces deux étudiants professeurs prennent beaucoup d'expérience, afin de se lancer dans la professsion d'éducateurs l'an prochain.

La Seine

Le Conseil étudiants organise des activités

L'objectif numéro un du Conseil des étudiants au Collège Régional Gabrielle-Roy, c'est de convaincre les élèves de s'engager à jouer un rôle de première place dans leur vie scolaire.

"Il faut à tout prix que le Conseil des étudiants s'écarte de son rôle passif d'autrefois et se lance activement dans les activités qui nous touchent", déclare Louise Vermette, la présidente.

L'école lui prodigue d'ailleurs tous ses encouragements et grâce à un important soutien de la part du directeur et des professeurs, plusieurs activités sont prévues à l'avenir: un répertoire des chants enregistrés et diffusés à l'interphone par les élèves chaque midi. Au programme figurent diverses musiques - légère, populaire, western, hard rock et classique. Un tournoi de ping-pong visant surtout les élèves qui ne font pas partie de l'équipe de volley et de basket a été mis sur pied pour le mois de janvier.

La présentation d'un film français chaque semaine a suscité un vif intérêt et, selon Martial Marcoux, conseiller au Conseil des étudiants, il s'agit tout simplement de se mettre d'accord sur le choix des films qui seront accueillis avec sympathie par les élèves.

Une danse de Noël prévue

Une vente de pâtisseries sera lancée dans quelques jours afin d'obtenir des contributions bénévoles pour le Conseil des étudiants du secondaire. Une demi-journée à la patinoire regroupera les élèves de la 7e à la 9e. À mettre en fonction: un comité dont le but est de planifier la soirée des diplômé(e)s. Les membres de ce comité sont: présidente: Danielle Poirier, vice-président: Daniel Gobeil, trésorière: Cheryl Goovaerts, secrétaire: Michelle Simard. Enfin, une danse de Noël le soir du 20 décembre sera le couronnement de ces activités.

Majeed RAMAN

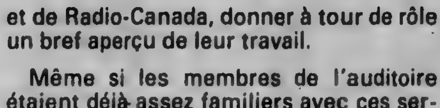
Ile-des-Chênes

Une quête en faveur des Éthiopiens a généré 3 320$

Le foyer du Collège régional Gabrielle-Roy était le lieu de la rencontre Échange 84.

Toutefois, les gens d'Ile-des-Chênes et de Lorette pour qui cet échange avait été organisé, n'ont pas compris ou ont mal compris l'importance de répondre à l'invitation.

Il faut dire que d'autres réunions le même soir ont possiblement empêché un certain nombre de se rendre. Quoi qu'il en fût, seulement une douzaine de participants ont entendu les représentants de la Société franco-manitobaine, de la Fédération provinciale des comités de parents, du centre culturel franco-manitobain, de la Fédération des aînés franco-manitobains, du Conseil de la coopération du Manitoba et de Radio-Canada, donner à tour de rôle un bref aperçu de leur travail.



Même si les membres de l'auditoire étaient déjà assez familiers avec ces services, ils ont quand même profité de l'occasion pour poser des questions et passer des commentaires, en particulier aux représentants de Radio-Canada, au sujet des récentes coupures budgétaires et des effets possibles.

Par ailleurs, rappelons que pour nombre d'années, la coutume voulait que la Ligue féminine catholique organise sa petite veillée de Noël - parfois avec les maris - quelquefois avec échanges de cadeaux.

Cette année, les dames ont choisi de renoncer à cette activité et, au lieu, de verser l'argent budgeté à cette intention aux miséreux d'Éthiopie. De cette idée s'est développé un projet pour fournir à toute la communauté chrétienne l'occasion de prendre ses responsabilités vis-à-vis de ces frères dans le besoin.

La quête, faite au cours d'une messe spéciale, à laquelle les jeunes en particulier ont pris une part active, a recueilli la somme de 3 320$.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS



Les Jeannettes d'Ile-des-Chênes ont fait leur promesse le 27 novembre en présence de la commissaire Annette Roy, de l'abbé Lafond, l'aumônier, et des animatrices Jocelyne Laflèche, Gisèle Lecocq et Rachelle Lemoine.

Les Jeannettes sont: Natalie Beaudry, Nicole D'Auteuil, Tina Dumaine, Roxanne Gagné, Rachelle Hince, Mireille Lacroix, Marilyne Lamoureux et Lisa Laurin.

Saint-Jean

Calendrier

- Le 14 décembre, à 20h30, à la patinoire de Saint-Jean-Baptiste: première partie à domicile des ROYals contre Morden.

- Le 17 décembre, à 20h00, à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste: assemblée annuelle du comité Parc et Récréation. Venez nombreux pour un rapport sur la patinoire et une discussion sur l'avenir du curling.

Un curieux sommeil s'empara de lui

Il ne se souvenait que trop bien de cette soirée. De ces deux soirées! La première si excitante. La deuxième si décevante.

Il y avait de ça quelques années. Zacharie était venu rencontrer son père. À la demande de ce dernier, il s'était présenté dans la cuisine où les deux hommes jasaient autour de la table. Il sentait encore sur lui le regard perçant de Zacharie. Puis le sourire. Il avait alors deviné que Marie lui était destinée et son coeur fit quelques petits sauts insusités.

Non pas qu'il la connaissait tellement. Il l'avait vue quelques fois, tout au plus, mais il savait que c'était une femme qui lui serait son égale, une femme qui créerait avec lui une communauté d'amour dans la fidélité et dans la joie. Il avait même rêvé à elle cette nuit-là. Et plusieurs fois depuis.

Mais hier soir, Zacharie était revenu. La conversation avait été intense dans la cuisine. Il n'avait pas écouté, mais il avait senti que quelque chose se passait, et que ça les concernait, lui et Marie.

Et alors, son père l'avait demandé. Il était entré prêt à affronter tout obstacle pour connaître le bonheur avec celle que son coeur aimait déjà. Mais il ne s'attendait pas à ça. Tout sauf ça. Marie enceinte? Il n'avait pas voulu le croire. Mais les deux pères lui avait fait voir raison. Il devait la répudier en secret, sans dire rien.

Comme une chaleur

Il avait senti son coeur se déchirer, se fendre au tranchant de la hache de la déception. Pourquoi lui avoir fait ça? Et il s'était couché, mais le sommeil le fuyait. Il tournait et retournait ces choses dans son coeur. Il ne comprenait pas. Il cherchait une solution. Mais rien à faire, il le savait! Il était un homme juste, oui, mais pas fou.

C'est alors que ses paupières devinrent très lourdes. Un curieux sommeil s'empara de lui. Un sommeil qui n'en était vraiment pas un. Et il vit comme une lumière. Et il sentit comme une chaleur. Il se sentait habité d'une présence. Comme si quelqu'un était venu habiter chez lui. Une paix... une paix incroyable. Il avait dormi.

Au réveil, il n'était plus troublé. Il savait maintenant ce qu'il devait faire.

Au déjeuner, il l'avait dit à son père et sa mère. Les deux l'avaient regardé avec une larme dans les yeux et son père, le prenant dans ses bras, lui avait dit: "Mon fils, tu es un homme juste". Et son père s'en alla chez Zacharie et Anne, alors que sa mère le regardait tendrement.

Et son nom était Joseph.



Claude Blanchette

INTERROGATION

Vie sociale

Naissances

Michelle, Réjeanne **Huberdeau**, 6 livres 13 onces, fille de Claude et Shannon Huberdeau de Saint-Lazare, née le 3 décembre.

Joël Hynn **Jameson**, fils de Dale Jameson et Rachelle Lessard d'Ile-des-Chênes, né le 12 octobre et baptisé le 9 décembre. La marraine: Béatrice Léger.

Matthew, Timothy, Joseph, **Sabourin**, 6 livres 13 onces, né le 6 décembre à l'hôpital Saint-Boniface, fils de Daniel et Terry de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Amédée et Thérèse Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, et Edouard et Esther Landry de Morris.

Mika Marie **Hollinger**, née à Dauphin le 22 juin, fille d'Andrée Allard et John Hollinger. Le baptême eut lieu à Gonor, Man. le 11 novembre. Les grands parents sont Casimir et Jean Hollinger de Selkirk et Jules et Thérèse Allard de Saint-François Xavier. Parain et marraine: Gérald Allard et Thérésa Wall.

Jason, Donald Hudrick, fils de Donald Hudrick et Clémence Fiola, baptisé le 14 octobre en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Danica Colette Houle Sabourin, 6 livres 13 onces, née le 20 novembre à l'hôpital Victoria, fille d'Aimé et de Carole de Letellier. Les grands-parents sont Louis et Annette Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et Eugène et Carmelle Houle de Letellier. Gérald et Colette Houle de Letellier seront parrain et marraine.

Stéphane, Jean, Pierre, Mathieu **Boisvert**, fils de Aurèle Boisvert et Rachel Mulaire, baptisé le 2 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

Levasseur-Sasha-Daniel, né le 16 novembre. Les parents sont: Denis et Diane Turcotte.

Anniversaire

Arthur Marcotte, 81 ans le 15 décembre et Clara Maynard, 82 ans le 27 décembre.

Décès

Suzanne **Désorcy** de Lorette, âgée de 52 ans, décédée le 25 novembre. Les funérailles eurent lieu le 28 novembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

Rose **Bloom** de Lorette, âgée de 60 ans, décédée le 1er décembre. Les funérailles eurent lieu le 4 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

La vie sociale est un service offert gratuitement aux lecteurs/lectrices de La LIBERTÉ.

CATÉCHUMÉNAT LAOTIEN

Dès leur arrivée, des réfugiés laotiens furent frappés de la qualité de l'accueil, de l'aide apportée et de l'attention des groupes parrains à leurs moindres besoins.

Ces groupes parrains, sans le savoir, étaient pour les laotiens un point d'interrogation: pourquoi les parrains nous reçoivent ainsi et nous font participer même à leur vie familiale, à leurs loisirs, à leurs activités? Voilà la semence d'Évangile dans le coeur de ces réfugiés qui, eux, pour des raisons que l'on connaît, n'étaient même pas désirés dans leur pays.

Par l'entremise de ces mêmes groupes parrains, leur besoin de connaître la religion catholique est transmis à l'archevêché. Ce besoin tombe dans une oreille attentive et missionnaire.

C'est ainsi que, depuis 1981, une présence plus spécifiquement pastorale et un enseignement sur notre religion est donné régulièrement à des jeunes familles. Les parrains continuent leur témoignage. M. l'abbé Gérard Dionne, toujours dévoué à la cause des pauvres, ira passer une année de septembre 83 à septembre 84, dans les camps de réfugiés en Thaïlande. À son départ les laotiens ne comprennent pas tous cette démarche, mais dans les camps, le contact avec leurs propres familles là-bas leur fait faire un pas de plus et démontre jusqu'où peut aller l'amour de Jésus pour eux. Tout à coup, ils se sentent proches de Dieu, ils se sentent aimés... par le truchement de toutes ces circonstances qui ne font que prouver et appuyer l'enseignement qu'ils reçoivent de façon continue.

Le 11 novembre 1984, ces réfugiés, catéchumènes depuis quelques années, reçoivent comme un cadeau ce qui est au fond une activité normale dans leur démarche: une liturgie spécialement préparée pour eux. En effet, depuis ce temps ces catéchumènes arrivent à 10 heures pour les cours; pendant que les réfugiés catholiques se joignent à eux pour la messe en laotien au petit séminaire de Saint-Boniface.

La plus grande motivation de ceux qui viennent régulièrement aux cours, c'est qu'ils commencent à voir poindre à l'horizon le jour de leur baptême à la fête de Pâques 1985. En effet, 6 familles regroupant 25 personnes se sont officiellement inscrites. Comment peut-on leur refuser quant ils nous demandent de leur montrer, en répétant plusieurs fois avec eux, le signe de la croix, par exemple?

Ou encore, devant une mère qui devant son enfant, dit: "Cet enfant appartient au Seigneur Jésus, je sens Sa présence en lui". Ou qu'une autre ressent en elle un désir très vif de connaître la Parole de Dieu si bien qu'à tous les jours, elle s'endort en lisant et méditant sur les paroles de Jésus.



GROUPE DE RÉFUGIÉS LAOTIENS EN PRÉPARATION AU BAPTÊME

Devant ces gestes de foi, pauvre catholique que je suis! Moi qui n'ai peut-être plus ce goût du Seigneur, moi qui ne lis peut-être plus le message de Jésus... Ces réfugiés viendront-ils, à leur manière, me renouveler dans ma foi? PEUT-ÊTRE?... Laissons venir ensemble cette Lumière dans nos coeurs... dans notre paroisse... dans notre diocèse...

PAULINE TASSÉ

PARRAINAGE DES RÉFUGIÉS

Dans son homélie au Parc Bird's Hill, Notre Saint Père le pape disait:

"Au nom de l'amour, je prie instamment pour que cet esprit d'ouverture manifesté à l'endroit de tant d'immigrants et de réfugiés de minorités ethniques, pour que l'accueil généreux qui leur a été accordé, se poursuivent et continuent de rester la marque du Canada en enrichissant son avenir comme ils ont enrichi son histoire."



RETROUVAILLES APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE SÉPARATION

Depuis juillet 1979 le diocèse de Saint-Boniface a parrainé 614 réfugiés indochinois dont 45 en 1984, et 321 réfugiés polonais dont 41 en 1984.

Des dizaines de milliers de réfugiés indochinois qui vivent dans une pauvreté extrême dans les camps aux Philippines, en Malaisie, en Thaïlande, à Hong Kong, en Indonésie, etc., attendent encore la joie d'être parrainés.

Il y a plusieurs façons de venir en aide aux réfugiés. En voici quelques-unes:

1. **FAIRE UNE DEMANDE DE PARRAINAGE.** Voici la procédure à suivre pour parrainer une personne ou une famille:
   - Organiser un groupe de cinq personnes adultes.
   - Prévoir environ 2000$ pour chaque personne que vous désirez parrainer.
   - Présenter par écrit votre projet de parrainage et indiquer le nom de chacune des cinq personnes responsables du projet avec adresse et numéro de téléphone, et dire qui est la personne-contact.
   - Présenter cette lettre au responsable diocésain du parrainage des réfugiés, 622, avenue Taché, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 2B4. Téléphone: 237-9851.
   - Ce dernier vous remettra une lettre de recommandation que vous, vous présenterez au Centre d'immigration.
   - Vous attendez quelques semaines ou quelques mois.
   - Responsabilités:
     - Logement
     - Nourriture
     - Vêtements
     - Aide moral
2. **ACCEPTER DE VISITER UN RÉFUGIÉ.** Si vous ne pouvez parrainer ni faire une offrande, vous pourriez peut-être disposer d'un peu de temps pour visiter un ou des réfugiés parrainés par le gouvernement et qui apprécieraient grandement votre support moral tout au cours de leur adaptation à la vie au Manitoba. Donnez-nous votre nom, adresse et numéro de téléphone et nous vous aiderons à entrer en communication avec une de ces personnes.
3. **FAIRE PARVENIR UNE OFFRANDE AU "FONDS DES RÉFUGIÉS"**, 622, avenue Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 2B4 Vous pouvez indiquer "Parrainage" ou "Catéchuménat", selon votre désir d'aider à faire venir d'autres réfugiés ou encore d'aider à défrayer les frais du catéchuménat.

Voilà une des suites que nous pouvons donner à la visite du pape chez nous.

RÉACTIONS À LA VISITE DU PAPE

Ce fut, pour moi, un événement incroyable dans le vrai sens du mot. Il m'a été difficile d'y croire et de m'imaginer ce qui se passait.

Ma première réaction fut celle d'une très grande joie qui ne se décrit pas. C'était très émouvant non seulement de voir le Saint-Père, mais aussi d'être présent parmi une si grande foule à un même endroit en même temps. Une célébration de foi, VRAIMENT.

Je dois me compter parmi les chanceux (et exaucés) d'avoir vu le Saint-Père de très près.

Ce qui m'a touché le plus chez lui ce sont ses yeux: des yeux à la fois souriants, si calmes, mais aussi perçants. Je n'oublierai JAMAIS lorsqu'il m'a regardé. J'ai senti quelque chose au coeur qu'encore aujourd'hui je ne sais trop décrire.

Recevoir la communion du Pape, pour moi, a marqué une occasion que je n'oublierai pas. C'était l'ultime! Je ne sais pas comment mais ça va augmenter ma foi... de façon très personnelle.

Ce n'est qu'au cours des quelques semaines qui ont suivi, et encore maintenant quand je m'arrête pour y penser, que je réalise vraiment ce qui s'est passé. Il faudrait réellement que je revois la célébration au complet, car certains moments ne sont pas très clairs dans ma mémoire (sermons, etc.). C'était trop à la fois. J'étais vraiment en extase.

Après la visite, j'ai donné une conférence à un groupe de jeunes et plusieurs ont dit comment la visite du Pape les avaient touchés de façon personnelle. Ces témoignages m'ont fait apprécier d'avantage sa venue chez nous.

CHRISTIAN DELAQUIS

VISITE DE JEAN-PAUL II À SAINT-BONIFACE/WINNIPEG

Le câble communautaire VPW-13 (Câble 13) télédiffusera les 26, 27 et 28 décembre prochains la VISITE DU PAPE JEAN-PAUL II À SAINT—BONIFACE/WINNIPEG.

Ce programme d'une durée de neuf heures sera réparti en trois émissions comme suit:

1ère partie: le 26 décembre, de 12h30 à 15h30
2e partie: le 27 décembre, de 12h30 à 15h30
3e partie: le 28 décembre, de 12h30 à 15h30

Cette rubrique est commanditée par le Centre de pastorale



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

AVIS

CRTC - Avis public 1984-292. Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: **Riding Mountain Broadcasting Ltd.** 5. BRANDON, Man. demande (831441100) présentée par RIDING MOUNTAIN BROADCASTING LTD., case postale 1570, Brandon (Man.) R7A 6N6, en vue de modifier la licence de radiodiffusionde CKLQ Brancon comme suit: - en changeant la fréquence autorisée de 1570 kHz à 880 kHz. La demande peut être examinée au: Studio de CKLQ 624 - 14ème rue est Brandon.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C., Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C. Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le 8 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027; ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

D & D T.V. Rentals Ltd. Décision CRTC 84-998. Thompson (Man.). Suite à l'avis publique CRTC 1984-283 du 22 novembre 1984, le Conseil approuve la demande de modification de la licence qui dessert Thompson, visant à changer du 3 février 1985 au 1er décembre 1984 la date d'entrée en vigueur de la deuxième étape de la majoration du tarif d'abonnement mensuel maximal à 20,50$, qui fut autorisée dans la décision CRTC 84-60. Cette majoration était justifiée afin de couvrir une augmentation des frais de télécommunications du transporteur public, relativement à l'acheminement des signaux. Étant donné que la deuxième étape de la majoration des frais du transporteur public entrera en vigueur de la majoration tarifaire autorisée est justifiée dans le cas présent.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

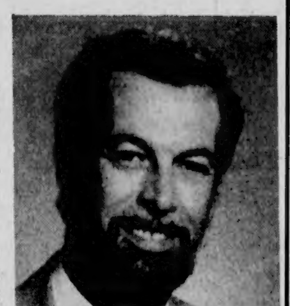
OB Radio Ltd. Winnipeg (Man). Décision CRTC 84-1008. À la suite d'une audience publique tenue à Hull le 2 octobre 1984, le Conseil approuve la demande de licence de radiodiffusion présentée par OB Radio Ltd. visant l'exploitation d'un réseau radiophonique MA de langue anglaise constitué de CJOB Winnipeg, CFAR Flin Flon, CJAR The Pas, CHTM Thompson et CKDM Dauphin, afin de diffuser l'émission hebdomadaire "The Automobile Hotline", diffusée le samedi entre 15h05 et 17h00. Le Conseil émettra une licence de réseau expirant le 30 septembre 1989.

Décision CRTC 84-1009. À la suite d'une audience publique tenue à Hull le 2 octobre 1984, le Conseil approuve la demande de licence de radiodiffusion présentée par OB Radio Ltd. visant l'exploitation d'un réseau radiophonique MA de langue anglaise constitué de CJOB Winnipeg, CJRL Kenora, CFOB Fort frances, CKDR Dryden, CFAK Atikokan, CKIG Ignace, CKSI Sioux Lookout, CKHD Hudson, CKEF Ear Falls et CKRE Red Lake, afin de diffuser l'émission hebdomadaire "The Automobile Hotline", diffusée le jeudi entre 20h05 et 22h00. Le Conseil émettra une licence de réseau expirant le 30 septembre 1989.

Canada

A. E. LEPAGE

Nomination



Guy Marcotte

Real Estate Services Ltd. Realtor Le gérant, M. Chris Christensen, et tout le personnel ont le grand plaisir d'accueillir **Guy** parmi les rangs de leur équipe professionnelle de vente.

Guy a une solide formation dans le vaste domaine des ventes, des relations publiques et de l'entregent. Il ajoute à notre équipe de professionnel(le)s, calibre, efficacité et intégrité. C'est pourquoi **Guy Marcotte** vous invite tous, anciens collègues et ami(e)s, à lui soumettre vos besoins en immobilier. Vous n'aurez qu'à composer le 257-3366 (au bureau) ou le 233-1028 (domicile).

LECTEURS/LECTRICES

Le Service du matériel spécial est à la recherche de lecteurs/lectrices pigistes à temps partiel pour enregistrer des textes à l'intention des handicapés visuels.

Le candidat doit pouvoir narrer à vue un texte avec exactitude et doit posséder une bonne diction et une voix agréable.

Le candidat soumettra sur cassette dix minutes de lecture d'extraits de littérature, de sciences naturelles et de mathématiques, qu'il enverra avec nom, adresse et numéro de téléphone à E. Berthelet, 1181, avenue Portage, bureau 215, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3.

Après une première sélection, nous communiquerons avec les candidats les plus aptes pour une séance d'essai.

CONCOURS No 5020
DATE DE CLÔTURE: le 21 décembre 1984

Veuillez faire parvenir les demandes à:

E. Berthelet
Service du matériel spécial
1181, avenue Portage, bureau 215
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0T3

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC LA MENTION CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE "SOUMISSION 4030-24-AE-274", adressée à M. R.J. Gunson, directeur régional, achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, station "Transcona", Winnipeg, Manitoba, qui acceptera la réception jusqu'à MIDI, jeudi, 3 janvier 1985, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

(1) Unité no T002456 - camion ½ tonne, Ford 1978 Modèle F 250
No de série F25 HCDC0636

(2) Unité no T002466 Camionnette GMC 1979 à large cabine, modèle TC 2090
No de série TCL 249B527869

(3) Unité no T002421 Camion ½ tonne Dodge 1976 Modèle D-200
No de série D24BE6S336583

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B.: "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi devra régler la transaction immédiatement et en entier dès qu'il sera avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession du ou des véhicules achetés. Lesdits véhicules devront être enlevés dans la semaine qui suivra la conclusion de la vente.

Pour rendez-vous afin d'inspecter les véhicules, prière de s'adresser à M. W. McCoy, agent, matériel automobile, 640 Chemin Plessis, Winnipeg, Manitoba, téléphone: (204) 235-2494, entre 8h00 et 16h00, du lundi au vendredi.

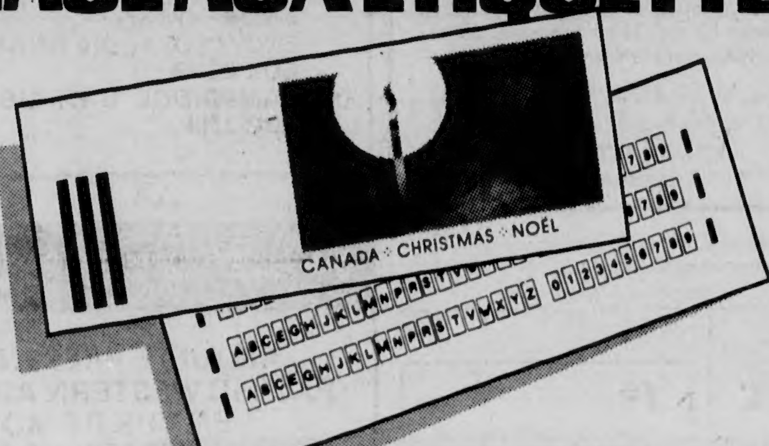
Taxe provinciale en sus s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Les soumissionnaires devront inclure leur nom et adresse postale dans leur soumission.

R.J. GUNSON
DIRECTEUR RÉGIONAL
ACHATS ET STOCKS

MAINTENANT DANS LES BUREAUX DE POSTE DE WINNIPEG

ÉCONOMISEZ 10% SUR VOS ENVOIS DE CARTES DE SOUHAITS GRÂCE AUX ÉTIQUETTES



«COLLEZ-COCHEZ»

(Un paquet de 12 à seulement 3,39 $... soit 28¼ ¢ chaque étiquette.)



Pour économiser et donner un air de fête à vos envois.

Les étiquettes postales Collez-cochez, aux joyeuses couleurs des Fêtes, sont faciles à utiliser et vous permettent d'économiser 10% sur le tarif normal. Voilà quelque chose de spécial de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et de l'Association des manufacturiers de cartes de souhaits. Les étiquettes Collez-cochez sont en vente à votre bureau de poste. Achetez les vôtres dès aujourd'hui. Les dates limites d'expédition du courrier de Noël sont le 10 décembre pour les envois à l'extérieur de la ville et le 17 décembre pour les envois intérieurs.

Joyeux Noël et bonne année de la

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE RECHERCHE LES SERVICES D'UN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL/TRÉSORIER (homme ou femme)

Fonctions:
- Administrateur principal dans les domaines de la gestion, des finances, de la recherche et des relations publiques au sein d'une association nationale s'occupant de l'éducation en langue française au Canada.

Exigences:
- Connaissance de l'éducation en langue française au Canada et des préoccupations des francophones en matière d'éducation.
- Expérience appréciable dans un poste similaire.
- Diplôme universitaire.
- Capacité de travailler en équipe et avec des bénévoles.
- Disponibilité en dehors des heures de travail.
- Excellente connaissance du français et connaissance suffisante de l'anglais.

Salaire négociable: 45 000,00 $ à 55 000,00 $.

Lieu de travail: Québec

Toute demande d'emploi accompagnée du curriculum vitae doit parvenir au plus tard le 15 janvier 1985 à l'adresse suivante:

Madame la Présidente générale
ACELF
182, avenue Tanguay
Sudbury (Ontario)
P3C 5G5

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue SUZANNE DESORCY, du village de Lorette, Manitoba, épouse de Roméo Desorcy, de la même place, agent d'assurance.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 807 Centennial House, 310, Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 0S6, avant le 9 janvier 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7ème jour de décembre 1984.

GUAY SMITH ET ASSOCIÉS
Procureurs de la succession

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-290. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: **Winnipeg Videon Inc.** SECTEUR DE WINNIPEG (Man.). Demande (841805500) en vue de modifier la licence desservant un secteur de Winnipeg, en augmentant le taux mensuel maximal autorisé de 6,10 $ à 6,34 $. Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 15 septembre 1983 (Décision CRTC 83-814). La demande peut être examinée chez: 651, rue Stafford, Winnipeg, R3C 2N9.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le 7 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-295. Le C.R.T.C. a été saisi de la demande suivante: **Westman Media Co-Operative Ltd.** 2. BRANDON, Man. demande (830782900) présentée par WESTMAN MEDIA CO-OPERATIVE LTD., case postale 1089, Brandon (Man.) R7A 6A3, en vue de changer la distribution autorisée comme suit: - en supprimant CBW-FM Winnipeg et - en ajoutant CHIQ-FM Winnipeg. La demande peut être examinée à 909, 24ème rue, Brandon.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C., Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C. Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le 8 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada

BOEUF 1985

COURS MANITOBAIN PAR CORRESPONDANCE

Inscrivez-vous dès maintenant!

Ce cours offert par Agriculture Manitoba vous permettra d'acquérir les renseignements les plus complets et les plus récents sur la production et la commercialisation du boeuf. Vous recevrez entre la mi-janvier et la mi-mars huit livrets, à raison de un par semaine, plus des renseignements supplémentaires.

La date limite pour les inscriptions est le 4 janvier. Si vous n'avez pas encore reçu votre formulaire d'inscription, voyez votre représentant agricole et remplissez-en un dès aujourd'hui. Les frais d'inscription sont de 25 $.

Pour plus de renseignements, écrivez ou appelez à:

BOEUF 1985
200, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1T5
Tél.: 945-3800



ASSISTANTS AUX VENTES

NOUS RECHERCHONS DEUX AGENTS À TEMPS PARTIEL POUR REPRÉSENTER UNE COMPAGNIE PRESTIGIEUSE DE PUBLICATION À TORONTO ET DANS LA RÉGION ENVIRONNANTE.

Du matériel de référence de Paris récemment publié qui intéressera toutes les familles francophones.

Une expérience dans les ventes ou l'enseignement est avantageuse et un français et un anglais courants sont essentiels.

ENVOYEZ VOTRE CURRICULUM VITAE À:

ANDRÉ OWEN
ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
BOX 2249
CAMBRIDGE, ONTARIO
N3C 3N4

Commission canadienne des transports
Canadian Transport Commission

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD. - EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS NOS. A.T.C. 1788/68(S) ET A.T.C. 3205/81(S)

Pacific Western Airlines Ltd. a demandé au Comité des transports aériens de modifier les permis nos A.T.C. 1788/68(S) et A.T.C. 3205/81(S) afin de desservir le point Windsor, Ontario.

La décision no. 8477 en date du 16 novembre 1984 agréait à la requête présentée en vue de regrouper lesdits persmis en un seul permis et d'ajouter le point Thunder Bay, Ontario. Ledit permis qui sera délivré dès que la requérante se sera conformée aux exigences applicables du Comité, notamment à celles visant le financement et le dépôt de documents, autorisera la requérante à exploiter un service aérien commercial à horaire fixe (classe 1), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G, pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier afin de desservir les points: Calgary et Edmonton, (Alberta); Regina et Saskatoon, (Saskatchewan); Brandon, Winnipeg, The Pas, Flin Flon, Lynn Lake, Churchill et Thompson, (Manitoba); et Thunder Bay et Toronto, (Ontario).

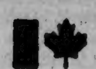
Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 21 janvier 1985**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

R.W. Pasternak
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N9

Canada



National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prandra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

École Westmount High (Bruxelles, MB) de la Division Scolaire la Montagne est à la recherche d'un

professeur à plein temps

pour le 7 janvier 1985. Ce professeur enseignera le French IX, X, XI, XII, ainsi que la catéchèse en anglais IX, X, XI.

Faites parvenir votre curriculum vitae au

Directeur général,
Division Scolaire la Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, MB
R0G 1M0

Tél. bur. 1-248-2228
rés. 1-744-2083



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminéa. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, et le Maître des Postes, de la Société Canadienne des Postes.

SERVICE

7010-N5/1-003 - pour SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Neepawa (Manitoba)
Immeuble Fédéral de Neepawa
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: **le mercredi 9 janvier 1985**
Dépôt: **Néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

ENFIN!

Le service de messageries complet que vous attendiez: notre service XPRESS[MC] du jour au lendemain.

À aussi peu que *5,90$

Certains services de messageries n'offrent que de petites enveloppes. D'autres n'en fournissent que de grosses. Il y a aussi ceux qui favorisent les colis et ceux qui mettent l'accent sur leurs prix (qui cachent souvent des surprises!).

Seul notre service Express du jour au lendemain vous offre en même temps tous les avantages, car il combine à la fois ceux de nos services Airvelop, Couriair et Messageries aériennes. Et certains de nos tarifs, dans certaines villes, ont été réduits, de 40 %!

Que promettons-nous? Une seule chose: livrer presque tout, presque partout au Canada, à la bonne heure et... du jour au lendemain. Mais n'est-ce pas précisement ce que vous désirez?

Voici ce que vous vaudra un simple coup de fil:

- Choix de livraison avant midi ou 17 h le lendemain, dans la plupart des endroits que nous desservons au Canada.
- Mini ou Maxi-Airvelop parfaitement emballantes et sûres.
- Ramassage et livraison porte à porte en semaine (frais supplémentaires en week-end).
- Remises appréciables sur les quantités.
- Tarifs contractuels avantageux.

Voilà ce qu'est notre service de messageries: plus d'avions, un personnel fiable, plus de destinations, un meilleur service... à bas prix en plus. Que demander de plus?

Êtes-vous pressé? Un autre de nos services livre le jour même.

Renseignements **786-6711**

